

Familles et école : comment recréer du lien ?

Sommaire

Ouverture	3
Rémy GUILLEUX Administrateur à l'UNAF	
Echanges autour du film « Les parents sur le chemin de l'école »	4
L'importance du lien entre les familles et l'école	7
Rémy GUILLEUX Administrateur à l'UNAF Philippe MEIRIEU Chercheur en sciences de l'éducation	
L'orientation et l'implication des parents	13
Jules DONZELOT Sociologue indépendant	
L'expérience des papothèques	19
Véronique RIVIERE Ecole Pajol, Paris 18 ^{ème}	
Etat des lieux en France et à l'étranger	23
Rodrigue COUTOULY Conseiller d'établissement et vie scolaire auprès de Monsieur le recteur à l'Académie d'Aix-Marseille	
Etat des lieux à l'étranger	25
Corinne HECKMANN Analyste à l'OCDE Manon COSTINOT Analyste à l'OCDE	
L'expérience d'ATD Quart-Monde à Grigny	28
Clotilde GRANADO ATD Quart Monde	
L'engagement des UDAF ou des associations familiales	30
1) Les initiatives de l'UDAF dans le Val-de-Marne Lucie LAJUGIE DUPLAN	30

UDAF 94	
II) La création d'un espaces parents au collège Robert Desnos, à Orly	
Monsieur RABAZA	30
Principal du collège Robert-Desnos, Orly	
III) Le café parents du collège Pierre-et-Marie Curie, à Villiers-sur-Marne	31
Mme ROBINEAU	
Collège Pierre et Marie-Curie, Villiers-sur-Marne, UDAF 67	
IV) Présentation du jeu CLASS'PARENTS créé par l'UDAF du Bas-Rhin	32
Catherine ROTH-MAURER	32
Coordinatrice du conseil départemental des associations familiales laïques du Bas-Rhin et administratrice de l'UDAF 67	32
Maria IMBS	
UDAF 67	
Catherine ROTH-MAURER	
V) Les maisons familiales rurales	33
Roland GRIMAULT	
Directeur de l'Union nationale des maisons familiales rurales	
Clôture	35
Rémy GUILLEUX	
Administrateur à l'UNAF	

Ouverture

Rémy GUILLEUX

Administrateur à l'UNAF

Bonjour à tous.

Au nom de Marie-Andrée BLANC, présidente de l'UNAF, je vous souhaite la bienvenue. Depuis la loi de 2013 sur la refondation de l'école de la République, l'UNAF s'est fortement impliquée dans la réflexion sur la relation des familles avec l'école et a manifesté la volonté d'animer des espaces parents. Il s'agissait d'implanter dans chacune des écoles, des collèges voire des lycées un lieu où les familles pourraient se retrouver et aller à la rencontre de l'équipe enseignante. Tout en réaffirmant que les parents restent les premiers éducateurs de l'enfant, l'UNAF est convaincue que celui-ci se construit et trouve ses repères dans le cadre d'une communauté éducative.

L'UNAF englobe 70 mouvements familiaux différents et plus de 6 000 associations, avec plus de 600 000 familles adhérentes. Les parents et les enseignants ont besoin d'être reconnus dans leur rôle spécifique, mieux se connaître et mieux se reconnaître, dans une démarche respectueuse. Ce lien entre familles et école est véritablement essentiel.

Cette journée débute sur une initiative de l'UNAF pour mettre en avant l'action de l'UDAF de Haute-Marne dont la présidente, le directeur et les équipes sont présents. Ils ont contribué au film réalisé par Colette OUANOUNOU, qui a beaucoup de sens et de réalisme : « *Les parents sur le chemin de l'école* ».

Nous poursuivrons la réflexion avec des chercheurs puis nous découvrirons des témoignages sur des réalisations concrètes. Je vous remercie pour votre participation.

Echanges autour du film « Les parents sur le chemin de l'école »

Le film réalisé par Colette OUANOUNOU pour l'UNAF, en collaboration avec l'UDAF de Haute-Marne, est projeté aux participants.

Colette OUANOUNOU, réalisatrice

La réalisation de ce film a été une très belle aventure pour chacun d'entre nous et pour moi-même. La participation des Concerts de Poche a contribué grandement à sa réussite. La rencontre avec les partenaires et les parents était une expérience très riche. Je comprends d'ailleurs fort bien que ces derniers n'aient pas souhaité être interviewés individuellement, comme je l'avais prévu au départ, car il n'est pas si simple de se retrouver face à une caméra. Même le fait de venir au sein de l'école n'est pas évident pour eux. Toutefois, les parents se sont exprimés dans « l'espace parents » et nous avons été à leurs côtés jusqu'à ce concert magnifique. Le film est disponible sous la forme d'un DVD et sera bientôt mis en ligne sur le site de l'UNAF.

Cindy FISCHER, animatrice UDAF de Haute-Marne

Mes collègues et moi-même sommes très heureux d'avoir participé à l'aventure des espaces parents. Nous intervenons depuis plusieurs années dans le cadre du réseau d'accompagnement à la scolarité. Et nous ressentions que les parents avaient besoin de ce temps d'échanges, même s'il n'est pas toujours facile de les mobiliser au quotidien.

Thierry GITTON, directeur de l'école élémentaire René-Cassin, Chaumont

Créer cet espace parents était un objectif de l'équipe éducative. Nous avons besoin d'établir un contact plus informel avec les parents. Il n'était pas facile de concrétiser ce projet nous-mêmes, mais ce partenariat et cette proximité amicale nous ont donc permis d'atteindre cet objectif. Soyons réalistes, la chose n'est pas aisée. Nous connaissons actuellement une certaine désaffection et certaines tensions se sont révélées au sein de l'« espace parents ». Il faut toujours se remettre à l'ouvrage.

Christian OTT, directeur de l'UDAF Haute-Marne

Je souhaite exprimer mes remerciements à Colette OUANOUNOU ainsi qu'à tous les acteurs, aux enfants et aux parents qui ont pris part à ce film, qui laisse en nous beaucoup d'émotion et qui est également un bel outil de réflexion. Je remercie également Thierry GITTON et toute son équipe éducative pour cette collaboration que nous espérons pouvoir poursuivre dans l'école et d'autres établissements de Chaumont. Nous réalisons actuellement une autre expérience en milieu rural. Il est vrai qu'il faut toujours remettre l'ouvrage sur le métier. Depuis quelques années, la MJC de Chaumont organise une semaine de cinéma au mois de novembre. Ce festival est nourri par des réalisations locales. Nous aurons l'occasion d'y présenter ce beau film.

Céleste BLANCHANDIN, chargée d'animation culturelle, Les Concerts de Poche

Les Concerts de Poche sont une association qui a pour mission d'amener la musique classique, le jazz et l'opéra un peu partout en France, et tout particulièrement dans les quartiers et les zones rurales. Ce dispositif est indissociable de l'organisation d'ateliers musicaux et de concerts. Nous sommes ravis de pouvoir contribuer à des initiatives locales comme les espaces parents. Pouvoir renforcer le lien entre les familles et les écoles est l'un des enjeux des Concerts de Poche, autour d'un objet culturel qui est la musique. Nous avons donc été heureux de pouvoir travailler à Chaumont avec l'école René-Cassin et l'UDAF.

Brigitte JANNAUD, présidente de l'UDAF Haute-Marne

Je m'associe aux remerciements à l'égard de tous les acteurs qui ont participé à la réalisation de ce film plein d'émotion, notamment à Colette OUANOUNOU. Ce film illustre bien le fait que l'école peut être un lieu de vie, au sens large du terme. Les enfants se construisent d'autant mieux si toute la communauté éducative leur donne une ouverture sur le monde.

Intervention dans la salle

Pour quelles raisons votre film n'évoque-t-il pas les associations de parents d'élèves ? Il s'agit pourtant des seules associations habilitées à entrer dans l'école.

Cindy Fischer

Il n'existait plus d'associations de parents d'élèves actives au sein de l'école lorsque nous avons mis en œuvre le projet d'espace parents. Les premières rencontres ont permis de dialoguer avec les parents intéressés par la redynamisation de cette association, qui fonctionne du coup aujourd'hui.

Christian OTT, directeur de l'UDAF Haute-Marne

Depuis vingt ans, nous fréquentons les écoles de Chaumont dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité, en lien avec d'autres partenaires du réseau et sous la coordination de l'UDAF. Nous avons d'abord demandé à la directrice de l'Académie l'autorisation de réaliser ce film dans une école, en accord avec les enseignants. L'UNAF exerce ses missions en étroite partenariat avec toutes les associations de parents d'élèves lorsqu'elles sont présentes. Ce sont ces structures qui ont leur entrée dans les écoles, même si l'UDAF est également agréée en tant qu'association complémentaire de l'école et s'efforce de rassembler tous les acteurs de la communauté éducative pour créer un climat permettant à l'enfant de se réaliser du mieux possible.

Intervention dans la salle

Votre expérience est extrêmement intéressante. Il ne s'agit pas seulement d'un espace parents, mais d'une démarche globale d'accompagnement à la scolarité, qui comprend notamment des actions d'aide aux devoirs. Comment cette initiative est-elle financée ? Par ailleurs, dans les espaces parents vous n'évoquez pas les programmes scolaires et le système de notation. S'agit-il d'une volonté délibérée de votre part ? Les parents expriment-ils des demandes à ce sujet ?

Cindy Fischer

Nous parlons régulièrement des programmes scolaires. L'année dernière, Thierry GITTON est intervenu au sujet des mathématiques, car les parents ressentent un besoin de compréhension des nouvelles méthodes. Nous leur avons expliqué par quels moyens simples ils peuvent aider leurs enfants à progresser dans cette matière. Pour autant, il ne s'agit pas forcément du principal thème abordé lors de ces échanges.

Patricia Humann, coordinatrice du pôle Education à l'UNAF

Le film ne montre pas toutes les réalisations menées au long de l'année, car nous ne disposons pas d'un budget suffisant. Colette OUANOUNOU a déjà réalisé un film sur des « décrocheurs » et là elle avait pu passer l'année entière dans le lycée concerné. Ça n'a pas été le cas pour le film « Les parents sur le chemin de l'école ». Et de toutes les manières il faut faire des choix dans ce que l'on va montrer dans le film sur ce qui se passe réellement dans les « espaces parents ».

Colette OUANOUNOU

Est-il forcément nécessaire de parler de la scolarité et des programmes ? En tant que réalisatrice, mon intention était de montrer qu'il est possible de rassembler tous les acteurs de la communauté éducative, parvenir à faire entrer les parents dans l'école et y créer un lieu de parole, d'écoute et d'entraide, dans un esprit de confiance.

Rémy GUILLEUX

Cette opération exprime la volonté de l'UDAF de consacrer du temps d'animation et n'a pas bénéficié de financements particuliers. L'UDAF propose d'autres services en direction des familles et des populations du territoire concerné. L'UNAF, pour sa part, a considéré cette initiative comme une priorité parmi les différents services que nous proposons. Au-delà, l'UNAF entretient des relations régulières avec les Ministères, en tant qu'institution dont l'une des quatre missions est de représenter les familles dans leur diversité et rendre des avis aux pouvoirs publics. Lors de nombreuses rencontres avec le Ministère de l'Éducation, nous abordons souvent la question des moyens matériels et financiers nécessaires au développement de nos missions. La loi de 2013 stipule que les espaces parents doivent se développer dans toutes les écoles, les collèges voire les lycées. A titre personnel, je pense toutefois que l'école primaire et le collège sont les deux niveaux où cette démarche prend son véritable sens. Plus le jeune grandit, plus la place des parents évolue tout en restant cruciale.

L'importance du lien entre les familles et l'école

Rémy GUILLEUX

Administrateur à l'UNAF

Lors de sa création, l'école publique avait pour vocation d'extraire l'enfant de sa famille pour l'instruire. Progressivement, la relation et le respect des différents acteurs de l'éducation sont devenus essentiels. Récemment, le président du Conseil d'évaluation de l'École a mis en exergue plusieurs études montrant qu'une relation simple, respectueuse et apaisée entre les familles et l'école est un facteur positif pour l'enfant.

Philippe MEIRIEU

Chercheur en sciences de l'éducation

Je suis très heureux d'avoir assisté à la présentation de ce film et impressionné par la qualité du travail mené à Chaumont grâce à l'implication de l'UDAF. La dimension artistique et culturelle est un élément essentiel qui contribue à fédérer les différents acteurs autour de l'école. J'ai, notamment, été touché par les images finales montrant des parents et des enfants, des éducateurs et des artistes chantant chacun leur partition dans un magnifique concert. C'est une belle métaphore. J'espère que cette initiative se poursuivra et portera ses fruits, malgré certaines difficultés du quotidien.

Il est important de bien percevoir les enjeux de la relation entre l'école et la famille, mais aussi la spécificité et la complexité de la situation en France, en comparaison avec d'autres pays d'Europe, notamment les pays nordiques qu'on donne souvent en exemple.

À l'origine, comme l'a souligné l'historien Philippe ARIES, l'école se créait dans la continuité de la famille. Au Moyen-Âge, les familles ne s'intéressent pas vraiment à l'éducation et à l'avenir de leurs enfants. Dès que l'enfant est sevré, il est abandonné à la collectivité du village et, parfois, de la région. Son avenir n'est pas investi par la famille. De nombreux enfants meurent peu après la naissance, les autres sont livrés à eux-mêmes. Jusqu'aux 15^e et 16^e siècles, il n'existe pas d'épithète évoquant le regret des familles pour tel ou tel enfant. La littérature n'évoque pas ce lien. Parfois, les enfants errent dans les champs, prennent part à des croisades ou se font embarquer par des aventuriers, comme le raconte l'histoire très significative du Joueur de flûte de Hamelin.

L'école apparaît comme institution lorsque les familles commencent à s'intéresser à l'avenir de leurs enfants. Des maîtres urbains leur enseignent de façon tâtonnante à écrire et à compter, bien avant que n'apparaissent l'apprentissage de la lecture et l'écriture systématique. Cette tendance se développe jusqu'aux 17^e et XVIII^e siècles. Les congrégations religieuses investissent ce champ et, même si elles sont investies d'une mission spécifique de « salut des âmes », considèrent l'école comme un prolongement « naturel » de la famille.

La mise en place de l'École de la République crée une véritable rupture, anticipée par Guizot en 1830 et marquée fortement par Jules Ferry en 1882. Tout en rappelant aux instituteurs la nécessité de respecter la « bonne vieille morale de nos pères », ce dernier valorise le fait que l'École est un moyen d'arracher l'enfant à la famille. Alors que le patois est parlé au foyer, il faut imposer le français à l'école. À la superstition et la religion, Jules Ferry veut substituer la rationalité et la science. Même s'il maintient dans les villes bourgeoises les écoles primaires publiques payantes à côté de l'école communale, il cherche à lutter contre la transmission des privilèges culturels pour permettre à chacun

d'accéder à la même dignité républicaine. Enfin, Jules Ferry pense qu'il faut arracher les enfants à la coupe de leur mère et de leur confesseur, qui leur inculque des idées archaïques et antirépublicaines.

Parce que Jules Ferry doit fonder l'État-nation, il veut arracher l'enfant à l'enfermement dans le local, à la rétention dans les particularismes, pour lui permettre d'accéder à une forme d'« universalité » dont l'école républicaine se veut porteuse. Évidemment, ce projet n'est pas exempt d'arrière-pensées nationalistes : la France vient de subir la défaite de Sedan et de perdre l'Alsace-Lorraine. Elle doit également empêcher le surgissement d'une nouvelle Commune de Paris qui a failli faire basculer « l'ordre établi ». Il faut donc maintenir le peuple dans les limites de la « Raison » tout en renforçant le sentiment national qui devait permettre la revanche contre l'Allemagne et la conquête de notre Empire colonial... ainsi, Jules Ferry crée les « bataillons scolaires » où tous les garçons apprennent la manipulation des baïonnettes en bois et la discipline militaire. Dans le même temps, le patois est éradiqué par la force, comme le raconte Pierre-Jakez HELIAS en Bretagne : l'enfant qui parle patois en classe repart chez lui avec un collier de cheval au cou. C'est ainsi qu'en 1914-1918, tous les soldats peuvent communiquer dans la même langue, le français, et ont tous lu en classe « le Tour de France par deux enfants ».

Notre École s'est ainsi construite dans une prise de distance forte à l'égard des familles. Elle a inscrit dans la mentalité française l'idée que leurs valeurs et celles de l'École ne sont pas les mêmes. La famille est le lieu de l'affectivité tandis que l'école représente la Raison. Et puisque le bien commun de la République doit l'emporter sur l'intérêt familial, il faut se méfier de la famille, toujours porteuse d'intérêts particuliers dangereux pour le projet national. Ce mouvement perdure durant le début du XX^e siècle, mais il est aujourd'hui à bout de souffle.

Depuis les années 1960-1980, nous assistons, dans les sociétés occidentales, à la fin des sociétés holistiques où chacun adhère spontanément au collectif, dans une adéquation absolue entre le désir de chacun et l'aspiration commune. Nous avons assisté à la montée de l'individualisme social selon lequel les intérêts individuels sont légitimes et ne sont pas nécessairement superposés à l'intérêt collectif. Cette tendance provoque un basculement radical au sein de l'École. Auparavant, l'institution scolaire était légitime et ses différents représentants, notamment l'instituteur, étaient porteurs d'un pouvoir de décision qu'il n'était pas question de contester, quels que soient d'éventuels désaccords idéologiques. Cette vision a évolué, même au sein des milieux populaires.

Aujourd'hui, nous assistons au « retour des parents ». Ils vérifient sur Internet si le programme suivi en classe est bien conforme au programme national, cherchent à faire part de leur avis au sein de l'établissement ou, parfois, « ruent dans les brancards ». Nous assistons parfois à des passages à l'acte et à des accès de violence à l'égard des enseignants et de l'école. Cette violence, exprimée pour l'essentiel par des familles très défavorisées, est de plus en plus importante et, bien sûr, elle est inacceptable. En même temps, il s'agit d'une autre manière d'exprimer la méfiance que les familles favorisées expriment en choisissant leur école, en déjouant la carte scolaire ou en faisant pression auprès d'un enseignant pour savoir si la méthode d'apprentissage de la lecture est la bonne. Si les comportements varient selon les appartenances sociales, ils relèvent de la même suspicion. Et les enseignants expriment d'ailleurs eux-mêmes cette méfiance lorsqu'il s'agit de leurs propres enfants. Ce phénomène a été identifié dès les années 1970 sous le nom de « consumérisme scolaire » par le sociologue Robert BALLION et, depuis, il s'est considérablement accéléré.

L'un des indicateurs les plus significatifs de cette accélération est la création de plus en plus nombreuse d'écoles alternatives. Même si celles-ci restent quantitativement marginales, elles font l'objet d'un mouvement de sympathie très fort dans l'opinion publique dans les enquêtes d'opinion. Les Français sont loin de tous inscrire leurs enfants dans ces écoles, mais plus de 60 % d'entre eux plébiscitent leur existence et les considèrent comme une « solution » possible quand un enfant n'est pas heureux dans l'école de son secteur scolaire.

De même, l'instruction en famille ou « école à la maison » se développe. Certes, elle ne concerne qu'une partie très minime des enfants, mais elle croît de manière exponentielle. Ainsi l'instruction en famille et les écoles alternatives ont absorbé la totalité de l'augmentation démographique depuis quatre ans : il n'y a pas d'enfants supplémentaires dans les écoles publiques ou les écoles privées sous contrat, en revanche il y en a un nombre significatif dans les écoles alternatives ou dans « l'instruction en famille ». Au-delà des écoles Montessori qui ont le vent en poupe, citons les écoles « Espérance banlieues », les « écoles démocratiques », les écoles Steiner, les écoles centrées sur le contact avec la nature, etc. Une offre importante est proposée aux familles, notamment sur Internet, pour trouver, à l'extérieur de l'Education nationale et de l'école publique, des moyens d'éduquer leur enfant. Un salon de la « liberté pédagogique » a ainsi été organisé à Paris récemment, réunissant des acteurs aux idéologies radicalement différentes, mais ayant pour point commun la volonté de faire revenir l'éducation dans le giron de la famille, hors de l'Education nationale. Il faut comprendre que ce phénomène est lié à une évolution sociale ayant fait émerger la notion d'intérêt individuel, mais qui n'a pas encore reconstruit la notion d'intérêt collectif : dans ce cadre, « l'École pour tous », qui était l'ambition de l'École de la République, n'est plus véritablement une finalité. Plutôt qu'un École qui réunit, l'enjeu est plutôt aujourd'hui de trouver la « bonne école », celle qui correspond aux aspirations de la famille et qui est censée assurer la réussite de l'enfant conformément aux souhaits de ses parents.

C'est pourquoi il me semble important de reconstruire le lien entre l'école et les familles : les enjeux éducatifs de la postmodernité sont liés au fait que la démocratie est au milieu du gué. Nous avons fait sauter la notion de bien commun vertical, théocratique, qui s'imposait à tous. Cette évolution nous donne beaucoup plus de liberté. Aujourd'hui, nous voulons choisir. Nous sommes passés de la réflexion sur le choix de société à la société du choix. Dans ce contexte, nous peinons à trouver un bien commun qui nous rassemble. Paradoxalement, un directeur d'école alternative a, en même temps, plus de moyens d'attirer des familles et de leur résister qu'un directeur d'école publique, dont le projet n'est pas toujours très identifiable. Si les parents d'une école alternative protestent, on peut leur opposer un projet pédagogique précis auquel ils doivent adhérer... ou bien, s'ils n'en sont pas satisfaits, leur demander de trouver une autre école.

Le danger, c'est, à terme, la balkanisation, l'explosion de notre système scolaire en une multitude de « services », voire la clanification de notre jeunesse, avec toutes les dérives de ghettoïsation et d'affrontements que nous pouvons imaginer. Or, notre postmodernité nous impose, au contraire, de nous rassembler et de proposer à tous nos enfants une « école commune » autour d'enjeux forts. Il est temps, en effet, de permettre à tous les élèves de suivre le principe des Lumières (« Ose penser par toi-même ») : cela devient un impératif face à ce « capitalisme pulsionnel » qui pourrait se résumer par le principe « Fais ton caprice, cela fait marcher le commerce. » Alors que nos enfants sont assaillis par les médias, que l'emprise publicitaire se fait de plus en plus puissante, que les outils technologiques et les jeux électroniques les incitent à demander, exiger et obtenir toujours plus afin que leurs pulsions soient satisfaites à chaque instant, il devient impératif de faire de l'accès à la pensée réflexive une finalité fondatrice d'une « École pour tous ». Car, si nous voulons pouvoir « faire société », il ne faut pas seulement que nos enfants apprennent, il faut aussi qu'ils apprennent ensemble et comprennent que c'est « ensemble » qu'on apprend le mieux, en s'enrichissant de ses différences et en s'entraidant au bénéfice de tous. Il faut qu'ils apprennent à s'accepter sans se soumettre les uns aux autres, dans un dialogue qui leur permet d'avancer individuellement et collectivement vers la recherche du « bien commun ».

D'autant plus que la postmodernité se caractérise aussi par l'affrontement des certitudes. J'ai eu l'occasion, l'an dernier, de travailler sur la question de la diffusion des théories du complot et de la radicalisation dans les collèges. Ce qui émerge, quand on regarde les comportements des adolescents, c'est la soif de certitudes qui permet de « tout savoir », de « tout comprendre » et d'obtenir « clés en main » un idéal de vie. Or la certitude donne tous les droits et elle est génératrice de violence : nous détruisons le

monde à coups de certitudes. Il devient alors essentiel de permettre à tous nos enfants d'accéder à la capacité de faire dialoguer leurs convictions avec les connaissances que nous leur transmettons. Il devient fondamental de leur permettre de sortir de l'adhésion pré-critique à toutes les idéologies qui sont sur le marché, à résister à toutes les formes d'emprise. Il devient impératif de promouvoir une éducation à la décélération et à la formation du jugement. L'éducation doit être l'occasion pour nos enfants de décélérer, de ralentir, de sortir du réflexe pour rentrer dans la réflexivité. Et de le faire ensemble sur les bancs de la même école.

Le neuroscientifique Olivier HOUDÉ illustre bien cela en reprenant la célèbre expérience des jetons de Jean PIAGET. Elle consiste à donner deux lignes de dix jetons à des enfants de sept ans. Dans la première ligne, les jetons sont serrés les uns contre les autres. Dans la deuxième ligne, ils sont écartés les uns des autres. Si l'on demande aux enfants quelle ligne contient le plus de jetons, neuf sur dix répondent que c'est la ligne la plus longue. Toutefois, un enfant sur dix indique qu'il ne sait pas répondre à cette question, qu'il doit vérifier son intuition et regarder les choses de plus près : il prend un jeton de la première ligne pour le mettre sur un jeton de la deuxième ligne et tenter de voir concrètement, par l'expérimentation, ce qu'il en est. Olivier HOUDÉ montre, grâce à l'imagerie cérébrale, que son cortex frontal inhibe alors la réaction immédiate et permet la recherche de la bonne solution. Évidemment, les choses seraient simples si les enseignants ou les parents pouvaient déclencher le fonctionnement du cortex frontal des enfants en appuyant sur un interrupteur. Fort heureusement, cela ne sera jamais le cas. Il faut l'espérer en tout cas, car on quitterait alors l'éducation pour le dressage.

C'est pourquoi nous devons travailler inlassablement à permettre aux enfants de sortir de l'immédiateté pour entrer dans la réflexivité. Cet enjeu ne relève pas de la seule instruction, mais de l'éducation au sens plus général et doit en impliquer tous les partenaires. Les parents, l'école et toute la société doivent se mobiliser autour de cet enjeu pour ne pas faire des enfants des machines à obéir à la publicité, aux slogans les plus simplificateurs et aux caricatures les plus manichéennes.

Sortons donc de la suspicion réciproque entre la famille et l'école et donnons-nous des finalités communes en respectant la place de chacune. Les enseignants considèrent parfois les parents comme intrusifs. Les parents pensent parfois que les enseignants sont enkystés dans une vision technocratique de leur métier, éloignée de l'intérêt de l'enfant. Pour construire des liens de confiance retrouvée, il faut reconnaître les rôles différents et complémentaires de chacun dans l'éducation. Notre tâche commune est de former un sujet libre dans un collectif solidaire. La famille joue, pour cela, un rôle essentiel. Les parents accueillent l'enfant dans le monde en lui garantissant l'affection et le cadre sécuritaires nécessaires pour qu'il accepte progressivement de ne pas être au centre du monde, pour passer de la pulsion qui exige la satisfaction immédiate du corps primaire au désir qui requiert de pactiser avec le temps et d'accepter la frustration au regard de la promesse de satisfactions futures. L'école, pour sa part, joue un autre rôle : l'enfant s'y confronte avec l'altérité et la rationalité pour accéder à des savoirs objectifs qui, tout à la fois, libèrent et unissent. Le philosophe ALAIN montre bien toute l'importance de ces savoirs pour permettre à l'enfant de se dégager de l'« emprise affective » familiale qui a été fondatrice mais risque d'être enfermante. L'École, en effet, présente les savoirs dans un ordre progressivité et d'objectivité. Selon Ferdinand BUISSON – le « père » de notre « pédagogie républicaine » -, la matrice de l'enseignement est « la leçon de choses » : si l'enseignant apporte un faisan empaillé ou une balance Roberval dans la classe, ce n'est pas pour pas amuser ou impressionner les élèves, mais pour qu'ils n'aient pas à le croire sur parole, pour qu'ils puissent vérifier que ses affirmations relèvent d'un savoir « objectif », et non d'une exigence affective. L'école a ainsi un rôle structurant et fondamental dans ce domaine.

Mais, à côté de la famille et de l'école, l'enfant a également besoin de faire partie de « tiers lieux », tels qu'un club de football, de théâtre ou de judo, d'une association humanitaire ou, plus simplement, d'un groupe de pairs avec qui il participe à une activité librement consentie. Dans ces « tiers lieux », il peut s'engager, se projeter volontairement

dans un collectif pour y faire l'apprentissage de la responsabilité. Les enfants, qui disposent de la famille comme lieu d'inscription dans le monde et de l'école comme lieu d'apprentissage de savoirs objectifs, ont aussi besoin d'un lieu d'investissement personnel où ils vont jusqu'au bout d'une activité qu'ils ont choisie. Nous aurions tort de supprimer ces activités associatives lorsqu'un enfant est en difficulté à l'école, car il existe une corrélation importante entre la réussite scolaire et la prise de responsabilités dans des activités à caractère associatif, sportif et culturel.

L'enfant a besoin de ces trois « piliers » éducatifs. Il a besoin que, dans chacun d'eux, on l'aide à développer sa réflexivité sur des objets et avec des méthodes spécifiques. Il a besoin, tout à la fois, de leur complémentarité et de leurs différences d'approches. Mais, il a besoin aussi de percevoir que ces trois « piliers », sans être confondus, se parlent et se comprennent. C'est pourquoi il faut rapprocher les cultures familiales et scolaires, qui ont du mal à s'entendre. Au-delà des différences culturelles, souvent fortes, se pose la question du « curriculum caché », c'est-à-dire de ce que les enfants doivent faire à l'école, mais que l'école ne leur apprend pas. Ainsi, par exemple, savoir s'ennuyer sans le montrer est un atout formidable de la réussite scolaire et constitue l'un des éléments centraux du « curriculum caché ». Les travaux sur le regard montrent que certains enfants savent regarder « comme il faut » la maîtresse ou le maître, assez longtemps pour ne pas paraître hypocrites, mais pas trop longtemps pour ne paraître insolents. Certains enfants savent qu'ils peuvent poser telle ou telle question, car le maître ou la maîtresse aime bien y répondre... en revanche, il y a des questions qu'il ne faut pas poser. Ainsi, pas mal de « compétences pour réussir à l'école » relèvent du « curriculum caché » et ne sont pas équitablement partagées dans le champ social. Un certain nombre d'enfants, de familles modestes en particulier, en sont exclus. De nombreux travaux montrent aussi que le « rapport au savoir » des enfants est différent selon leur origine sociale : les enfants des milieux populaires cherchent moins à comprendre qu'à « réussir » à tout prix. Ils ont un rapport très fort avec la tâche et croient que l'école leur demande de « faire », même s'ils ne comprennent pas et quels que soient les moyens qu'ils emploient pour cela. Beaucoup de choses se jouent aussi dans le rapport au langage : certaines familles utilisent un langage très élaboré, comprenant des termes abstraits, alors que d'autres familles recourent à un langage de dénotation où les mots ne sont là que pour désigner des objets ou donner des ordres...

C'est pourquoi il est si important de clarifier les attentes réciproques des parents et de l'école. Le savoir, au sens des connaissances scolaires structurées s'apprend à l'école. Les leçons doivent être apprises en classe, car, pour un enfant, il est finalement plus compliqué de savoir qu'il sait une leçon que de savoir qu'il a fait son devoir : « savoir que l'on sait » s'apprend. Trop de choses dans les apprentissages scolaires, ou dans les comportements individuels qui permettent de les acquérir, sont aujourd'hui implicites, ou supposées acquises en dehors de l'école. Dès lors qu'une partie des apprentissages est systématiquement renvoyée hors de la classe, la réussite scolaire est subordonnée aux inégalités familiales et sociales. Cela ne veut pas dire que les parents n'ont aucun rôle dans cette réussite scolaire, bien sûr, mais cela signifie que ce que l'on attend d'eux doit être clair, compris par eux et assumé par chacun. Ainsi, par exemple, on peut travailler avec les parents pour leur montrer que ce qui peut s'apprendre à la maison, c'est le transfert, l'usage personnel et social des savoirs scolaires : c'est pourquoi il est beaucoup plus facile et utile, pour eux, de prendre du temps pour bricoler, jardiner ou cuisiner avec leurs enfants que de s'acharner à leur faire faire leur travail scolaire. En cuisinant ou en bricolant, on peut utiliser la proportionnalité que l'on a apprise en classe, on peut apprendre à être précis, juste et rigoureux dans ce qu'on fait. Et, là, la famille peut jouer un rôle essentiel, sans doute moins discriminant socialement que si on lui demande de jouer au « répétiteur ». Et puis, cela peut impliquer la famille élargie, en particulier les seniors, qui peuvent apporter dans ce domaine une aide décisive aux enfants et aux adolescents.

Mais la complémentarité entre la famille et l'école n'est pas spontanée : elle se travaille. Et c'est cela la coéducation. Les « espaces parents » font partie des propositions qui vont dans ce sens, mais on sait bien que toute offre culturelle et institutionnelle permet

essentiellement de rallier ceux qui en ont le moins besoin... alors que ceux qui en ont le plus besoin sont ceux qui hésitent le plus à s'y rendre. Le film que nous avons vu montre toutefois qu'il est possible d'y parvenir, mais avec un effort permanent et sans cesse à remettre en chantier. Et, puis, la création d'un « espace parents », si importante soit-elle, ne permet pas de résoudre tous les problèmes. À titre personnel, je suis partisan de mesures plus hardies. Je souhaiterais que, dans les écoles primaires, les parents soient invités de manière systématique à assister à la classe au moins une demi-journée par an, par groupes de deux ou trois, sans y intervenir, en observant ce qui s'y passe pour pouvoir en parler après avec l'enseignant et poser des questions. Cette expérimentation a, d'ailleurs, été menée auprès de sept municipalités lorsque l'école avait encore lieu le samedi matin, avec des résultats très prometteurs. Il serait intéressant de l'étendre et aussi de proposer plus systématiquement aux parents de participer à des activités périscolaires pour échanger des savoirs, y compris ceux qui ne sont pas traditionnellement valorisés par l'école.

Au collège, l'un des problèmes majeurs est l'absence de véritables interlocuteurs des parents. Je milite depuis des années, en vain, pour que les professeurs principaux puissent obtenir une décharge et des bureaux afin de recevoir les parents dans l'école. Ces mesures ne seraient pas extrêmement coûteuses, mais changeraient radicalement le rapport aux parents. En outre, les délégués de parents devraient être mieux valorisés ; ils pourraient se regrouper pour échanger et faire des propositions. Je suis, d'ailleurs, partisan de la création de collèges d'élus de parents par établissements. Ils pourraient se réunir indépendamment des enseignants et des cadres éducatifs pour se saisir d'un certain nombre de questions et les aborder au conseil d'école ou au conseil d'administration.

Il faut également informer les parents de certaines problématiques cruciales. Lorsqu'il existe plusieurs classes au sein d'un établissement, les critères de constitution des classes en font partie : comment les classes sont-elles constituées : par niveaux, affinités, ordre alphabétique ou tirage au sort ? Dans les enquêtes auprès des parents, cette question est l'une de celles qui interroge le plus les parents. Elle devrait être travaillée avec eux. Enfin, je crois que l'on pourrait tenter, sur la base du volontariat, d'ouvrir des formations auxquelles pourraient participer à la fois des parents et des enseignants.

L'un des sujets qui pourrait y être traité est le rapport de l'enfant au numérique : c'est un enjeu majeur, qui ne peut pas relever uniquement de la famille ou de l'école. Il faut réfléchir ensemble aux critères permettant un usage intelligent du numérique, notamment celui des moteurs de recherche et des réseaux sociaux. En effet, le numérique a pris une place extrêmement importante dans la vie des enfants, mais reste un « trou noir » pour de nombreux parents et enseignants. Sur ce sujet comme sur tous les autres, il faudrait passer d'un état de méfiance réciproque à des « enseignants citoyens » dialoguant avec des « parents citoyens » : identifier ensemble les grands enjeux éducatifs et s'interroger sur le rôle respectif de chaque partenaire pour y faire face. Sortir de la méfiance en respectant les spécificités, construire un nouveau « contrat social » entre les parents et l'École¹.

¹ Sur ces thématiques, et pour aller plus loin, avec des exemples précis, consulter : <http://www.meirieu.com/LIVRESEPUISES/ecoleetparents.pdf>

L'orientation et l'implication des parents

Jules DONZELOT

Sociologue indépendant

Bonjour à tous.

J'ai été élevé par des « nounous », dans un village de Provence. De ce fait, je perçois d'emblée la dimension de l'éducation et de l'orientation comme multidimensionnelle dans laquelle une communauté d'acteurs est mobilisée autour de la jeunesse. Plus tard, j'ai fait ma scolarité en ZEP, à Carpentras, dans un collège difficile où j'ai été confronté à la violence. Mon père m'a répondu qu'en tant que sociologue, il s'occupait de cette question. Lorsqu'en sixième, j'ai rempli la fiche de renseignements et dû indiquer le métier de mes parents, je ne comprenais pas ce mot. J'ai affirmé que mon père était « socialiste ». En classe de troisième, j'ai à nouveau interrogé mon père sur le contenu de son métier. Il m'a expliqué ce qu'était la politique de la Ville. Compte tenu de ce que je vivais dans cet établissement scolaire, je lui ai demandé quelles solutions il pouvait préconiser. Il m'a répondu qu'un sociologue n'avait pas pour but de donner des réponses, mais de produire des analyses et des concepts dont les politiques s'emparent pour inventer des solutions. Je lui ai affirmé : « Si tu comprends, il faut que tu en déduises des solutions concrètes ». Mon père est resté un théoricien. A titre personnel, je me suis intéressé à la manière dont il est possible d'agir au collège et au lycée.

Je me suis intéressé à la manière dont l'orientation est pensée en Angleterre, car ce pays nous ressemble, même s'il s'éloigne symboliquement. Les familles y sont impliquées dès le début du travail sur l'orientation. Comme l'a souligné Philippe MEIRIEU, sur le plan historique, la France considère l'école comme le lieu de l'instruction alors qu'en Angleterre, il s'agit d'un lieu d'éducation. L'école n'est pas fermée à la société extérieure. Elle se veut compatible avec les parents, l'ensemble des pairs et tout l'environnement social des élèves. L'orientation est un mot qui n'est pas utilisé en Angleterre. Du fait de son étymologie, il est considéré comme prescriptif. Les Anglais parlent plutôt d'aide à la décision. Ils considèrent que les élèves et les familles ont des choix à faire au long d'un parcours. Ceux-ci ne concernent pas seulement l'orientation, mais l'attitude, le langage et toute une culture. Ils se demandent donc comment accompagner les familles et les élèves dans ces choix.

En travaillant à ma thèse, j'ai eu l'occasion d'étudier un grand programme d'égalité des chances et d'accès d'études post-secondaires qui, en Angleterre, vise à accompagner l'orientation de l'élève et de la famille. En France, la « cordée de la réussite » est synonyme de davantage de travail, davantage d'ouverture culturelle et davantage d'efforts. Les jeunes qui bénéficient de ces actions sont ceux qui bénéficient des institutions et des services. Il n'y a pas d'approche globale de l'orientation. Les « cordées de la réussite » peuvent démarrer en Quatrième ou en Troisième, mais elles commencent essentiellement en Seconde. Le but est de préparer les élèves à rentrer dans les études supérieures.

En Angleterre, un système comparable aux « cordées de la réussite » a été mis en place dans les années 90. L'évaluation réalisée a montré que celles-ci n'avaient pas d'impact sur les élèves qui n'avaient pas déjà un bon niveau scolaire. En conséquence, les Anglais ont réfléchi à la pyramide des besoins fondamentaux des élèves dans l'orientation. Le premier niveau est l'engagement parental. Si celui-ci n'est pas mis en œuvre, tout est vicié par ce manque. Les apports aux élèves pourront être réduits, voire contredits si les parents manquent de confiance en eux et ont une expérience très négative de leur propre relation à l'école. Il faut donc se donner les moyens d'assurer un engagement parental dès le début du parcours éducatif de l'enfant.

Par ailleurs, il faut diversifier les aspirations dès le début du collège et faire découvrir le monde, les métiers, les institutions et les équipements culturels aux jeunes. En Angleterre, le cursus scolaire est doublé depuis 2006 par un cursus d'orientation parallèle. En

moyenne, les élèves de collège réalisent quatre stages. Ils peuvent effectuer une journée de stage appelée « *shadow win* », qui consiste à suivre comme son ombre pendant une journée un employé ou un étudiant sur son lieu de travail. Ces actions ne sont pas coûteuses. Le projet d'orientation est l'étape ultérieure, mais celui-ci inclut le droit à l'erreur et n'est pas prescriptif ni définitif. Enfin, la dernière étape est le modèle préparatoire, qui consiste à renforcer le niveau, la motivation et l'ouverture culturelle de l'élève pour qu'il conserve un bon niveau dans son cursus d'études supérieures. Les élèves qui ont déjà de bons résultats au lycée se voient proposer des cours d'excellence (« *master classes* »). Enfin, les élèves qui souhaitent effectuer des études supérieures mais qui risquent d'échouer suivent des « *booster classes* ». Un système de mentorat est ensuite mis en place durant les deux premières années d'études post-secondaires afin d'éviter les décrochages.

Je souhaite évoquer l'association de la Fondation étudiante pour la Ville (AFEV), qui organise des actions de mentorat étudiant dans les quartiers populaires depuis 1991. 8 000 étudiants bénévoles et 800 étudiants volontaires en service civique s'impliquent dans cette association. Je leur apporte un appui pour développer le programme Démo Campus, inspiré du programme mis en œuvre en Angleterre. L'objectif consiste à développer un cursus parallèle d'orientation ainsi que les outils associés à ce programme. L'enjeu fondamental est de faire participer les parents à des échanges informatifs et à des événements. Nous avons décidé d'aller nous-mêmes à leur rencontre en dehors de l'école, pour leur parler d'école et d'orientation.

En Angleterre, des soirées sont organisées le vendredi de 18 heures 30 jusqu'à 21 heures dans les « maisons de quartier » des zones urbaines défavorisées relevant de la politique de la Ville. Les parents et les enfants y viennent en famille. Cette première prise de contact consiste tout simplement à leur présenter le cursus secondaire et leur montrer que l'Université s'intéresse à eux et qu'ils seront accompagnés s'ils font le choix des études supérieures et recherchent ensuite des débouchés professionnels locaux. Les familles se voient également présenter toutes les aides dont les élèves peuvent bénéficier dans leur parcours d'orientation. En Angleterre, des équipes de professionnels d'une trentaine de salariés sont présentes dans toutes les Universités. Un salarié spécifiquement chargé de la participation des habitants se rend dans les commerces, les institutions, les associations et rencontre les parents qui jouent un certain rôle dans le quartier. Les familles viennent nombreuses à ces soirées très conviviales, qui donnent toute leur place au temps d'échanges avec les étudiants, les services universitaires et ceux de la politique de la Ville. Cette dimension informelle dédramatise la présentation de l'institution universitaire. Ce système, intitulé « *out reach* », vise à sortir de soi pour atteindre l'autre. Plus on donne de la responsabilité, de la liberté et de l'obligation de choix aux familles et aux élèves, plus la responsabilité des institutions de les accompagner dans leurs choix s'accroît.

A l'école primaire, une journée des métiers est organisée une fois par an. Chaque parent peut venir parler du métier qu'il exerce, qu'il a exercé ou qu'il rêve d'exercer. Chacun est à égalité dans ce dialogue qui se déroule en salle de classe. A l'école secondaire et au sein de l'Université, des journées « portes ouvertes » sont réservées aux parents. Ils peuvent y venir avec leurs enfants, mais les élèves n'y sont pas conviés.

L'AFEV propose l'accompagnement individualisé d'un étudiant bénévole durant deux heures par semaine au domicile familial de l'élève, généralement en présence des parents. Celui-ci assure un appui scolaire et évoque les questions liées à l'école, l'orientation voire les pièges à éviter.

Aux Etats-Unis, au Canada et en Australie, l'accent est mis sur l'*empowerment* des parents. D'une part, certaines associations ont pour mission de donner toutes les clés du système éducatif à un groupe de parents volontaires qui les relayent ensuite auprès d'autres parents. D'autre part, le programme de mentorat des parents vétérans s'adresse aux familles dont au moins un enfant a effectué tout son parcours scolaire. Chaque dimanche soir, un parent vétéran contacte un parent novice au téléphone. Le but est de capitaliser sur cette expérience.

Des séjours d'immersion à l'Université de quelques jours sont proposés en Angleterre dès les premières années au lycée. Les élèves ne suivent pas de cours magistraux, mais viennent participer à des jeux destinés à découvrir les lieux, leurs usages, rencontrer des étudiants et d'anciens étudiants qui ont trouvé du travail dans la région. De fait, les jeunes des quartiers populaires ont moins la propension à vouloir s'éloigner pour entrer dans l'emploi.

La question de la transférabilité n'est pas facile. Selon ce principe, si l'école secondaire est incapable de se réconcilier avec les familles des quartiers populaires, l'Université peut sans doute y parvenir. Cela suppose un certain type d'institutions universitaires et une certaine vision de l'enseignement post-secondaire. Or en France, l'enseignement supérieur est très segmenté, en partie élitiste. Pour renforcer la démocratisation des études secondaires, il faudrait repenser la structure de l'enseignement supérieur, à l'instar de l'Angleterre dans les années 1980-90. En 1992, la tripartition statutaire de l'enseignement supérieur a pris fin pour laisser place à l'Université.

Dans ce pays, le programme d'accompagnement à l'orientation ne consiste pas à sélectionner une petite proportion d'élèves pour leur proposer des activités. Les journées d'immersion sont destinées à l'ensemble des élèves d'un collège ou d'un lycée, par exemple. D'autres actions sont dédiées à des publics spécifiques volontaires. Enfin, certaines actions s'adressent à des groupes qui ont des besoins spécifiques, telles que les pupilles de l'Etat, les enfants en situation de handicap ou les enfants de familles monoparentales. Le jeune se voit proposer de passer une journée à l'Université et d'y découvrir les adaptations destinées à faciliter sa vie quotidienne s'il faisait le choix des études post-secondaires.

En conclusion, l'enjeu est de s'appuyer sur l'orientation pour redonner du sens à l'école dans son ensemble. Il s'agit d'une tentative de faire évoluer l'école française de l'instruction à l'éducation.

Une institutrice, présidente d'association familiale

J'exerce mes fonctions d'institutrice dans le Val-d'Oise. Nous avons des difficultés à concrétiser les actions proposées aux familles du fait de la mise en place du plan Vigipirate. Par ailleurs, je signale que notre association familiale a expérimenté depuis deux ans l'organisation d'un forum des métiers. Les collégiens et les lycéens y rencontrent des bénévoles d'une association, et non une institution. Ils se sentent moins perdus qu'au sein d'un salon de l'orientation.

Une intervenante, vice-présidente de l'ANPEIP Ile-de-France

L'ANPEIP est une association fédérale de familles d'enfants à haut potentiel intellectuel. Je constate qu'un certain nombre d'enseignants et de chefs d'établissements orientent un certain nombre d'élèves vers des écoles hors contrat. Il est donc difficile pour les familles et les parents de garder le lien avec l'école de la République. Les enfants n'y sont pas forcément les bienvenus. Il peut en résulter des déscolarisations et des phobies scolaires dommageables pour les enfants, les familles et la société. Enfin, je rappelle que les enfants ont beaucoup accès à l'information et aux savoirs par le biais d'Internet et des réseaux sociaux. Comment ceux-ci sont-ils perçus à l'école ? Il serait important d'engager une réflexion sur ce point.

Une médiatrice familiale

Outre mes missions de médiatrice, j'interviens en tant qu'animatrice du Réseau Parentalité du Val-de-Marne. J'entends souvent les parents rêver que leurs enfants puissent intégrer l'Université. Je constate que certains métiers ont été dévalorisés alors qu'un certain nombre de salariés se réorientent vers des professions vers lesquelles ils ne se seraient pas tournés auparavant parce qu'ils étaient de bons élèves. En revanche, d'autres élèves ne peuvent pas se réorienter vers des métiers qui auraient pu leur convenir. En

comparaison, les jeunes Allemands ne sont pas contraints à dix-huit ans de faire un choix quasi définitif.

Une représentante de LA PEEP et de LA PEEP 94

Outre mes missions à LA PEEP, je travaille dans un lycée. Je reçois des familles et j'en défends dans les commissions d'appel et les commissions d'affectation. Vos présentations sont très intéressantes, mais vous n'avez pas parlé du nouveau public d'enfants à besoins éducatifs particuliers. Les familles se demandent souvent si les enfants doivent tous savoir faire la même chose au même âge. Cela constitue notre problème principal. Enfin, il existe une différence entre vos propos sur l'orientation et la réalité des faits. Celle-ci dépend totalement du chef d'établissement, qui peut exclure les parents d'élèves et les élèves de la procédure Parcours Sup. Il n'est pas possible aux parents de poser des questions et de vérifier que l'équité est assurée entre tous les élèves.

Jules DONZELOT

Les programmes que j'ai cités mettent l'accent sur l'orientation choisie et la découverte de la plus grande diversité possible de métiers de tous types, de tous niveaux et de toutes catégories. L'enjeu est de donner une véritable liberté de choix aux élèves, et non de les inciter à effectuer des études supérieures.

J'ai eu la chance de pouvoir créer en 2011 un séjour d'immersion expérimental à l'Université de Cergy-Pontoise (UCP), destiné à des élèves de Seconde issus de quartiers défavorisés. Dans ce cadre, une centaine d'élèves viennent passer une semaine à l'Université chaque année. Un élève m'a expliqué qu'il avait effectué ce séjour d'immersion, car son père est Polytechnicien et souhaitait qu'il réalise le même cursus. Or lui-même avait repéré un BTS et recherchait des arguments pour convaincre son père de la crédibilité de son projet. Notre démarche a pour but de valoriser tous les métiers, mais aussi d'identifier toutes les formations qui y conduisent et de proposer aux élèves des visites dans tous types d'entreprises. Nous avons notamment fait découvrir la palette des métiers de La Poste.

Philippe MEIRIEU

Comme l'a rappelé Jules DONZELOT, un élève ne peut pas choisir ce qu'il ne connaît pas. Or la France me semble ne pas vraiment avoir pris la mesure de cette réalité. La Seconde de détermination permettait théoriquement d'aborder un ensemble de possibilités avant de faire des choix plus ou moins irréversibles, mais elle a été très largement dévoyée pour devenir une Seconde de présélection. La réforme actuelle du baccalauréat risque bien d'obliger nos enfants à choisir très vite des configurations disciplinaires sur lesquelles ils ne pourront guère revenir et sans les avoir véritablement expérimentées. C'est pourquoi introduire l'éducation au choix est, à mes yeux, un enjeu majeur qui doit se concrétiser dans l'ensemble du parcours éducatif. Très tôt, on peut demander à l'élève non pas de faire l'exercice 12 de la page 24, mais de choisir entre l'exercice 12 et l'exercice 15 : il s'agit de l'inviter à explorer et à comprendre, à étudier, à comparer et à prendre des décisions. Les élèves n'y sont pas suffisamment formés dans la pédagogie quotidienne de l'école. Quelques choix scandent la scolarité, mais il s'agit plutôt de choix difficilement réversibles qui interviennent exceptionnellement... rarement l'élève a à choisir et à réfléchir sur ses choix de manière réellement formative.

Par ailleurs, il faut, évidemment, sortir d'une hiérarchisation absurde des métiers. Je ne suis pas un admirateur inconditionnel du système finlandais, qui ne me paraît pas vraiment transposable en France, toutefois, je trouve vraiment positif que tout élève, de l'école primaire jusqu'au baccalauréat, doive consacrer deux demi-journées par semaine aux « métiers de l'artisanat » et aux « métiers domestiques ». Cela vaut pour tous les garçons et les filles. Certains garçons apprécient ensuite de tricoter en cours de philosophie tandis que des filles se passionnent pour l'ébénisterie. En France, trop souvent, c'est la faiblesse dans les disciplines générales qui fait que l'on oriente vers les disciplines de l'artisanat

alors que ces dernières sont pleines d'avenir et particulièrement mobilisatrices pour les jeunes. Mais encore faut-il les avoir rencontrées au cours de sa scolarité ! D'ailleurs, aujourd'hui, un certain nombre de titulaires d'un Bac + 6 se reconvertissent en ferronnerie. Ils peuvent enfin choisir un métier qu'ils aiment ! Mais combien d'autres piétinent sur des voies de garage !

Matthew CRAWFORD, un philosophe américain que j'apprécie beaucoup, est professeur de philosophie à Harvard à mi-temps et réparateur de motocyclettes chez un garagiste de son quartier durant l'autre mi-temps. Il nous explique, dans ses ouvrages, que chacun devrait pouvoir développer cette capacité de « bivalence ». Il estime que le travail de la main a été trop exclu de nos écoles alors qu'il est, par nature, très minutieux et exigeant. Le travail de la main permet aussi la rencontre avec la résistance des objets - le bois, le fer, le carton, la terre, etc. - ce qui est profondément formateur pour l'enfant. En outre, il est un contrepoison essentiel à l'hégémonie de l'écran où rien ne résiste à la volonté de l'individu de maîtriser le monde. Je milite inlassablement pour que l'on réintroduise l'intelligence de la main le plus tôt possible et que l'on montre aux enfants, au travers du tissu artisanal de proximité, la richesse et l'avenir de ces filières. Il faut sortir de l'hégémonie de l'abstraction mal comprise.

Sur un autre plan, le fait d'orienter aujourd'hui des enfants qui ne parviennent pas à trouver leur équilibre dans des écoles « traditionnelles » vers des écoles « alternatives » hors contrat n'est pas un hasard. En dépit de leurs différences idéologiques, celles-ci ont en commun le fait d'assumer la vertu de l'hétérogénéité. Elles ne cherchent pas à regrouper les enfants qui se ressemblent dans les mêmes classes pour qu'ils fassent la même chose en même temps. Elles acceptent d'instituer la pédagogie différenciée. Les élèves ne vont pas tous à la même vitesse et ne font pas exactement la même chose. Les enfants d'âges et de niveaux différents apprennent ensemble et s'apprennent réciproquement les uns les autres. Dans l'enseignement « traditionnel », l'un des verrous majeurs à l'innovation pédagogique est l'illusion de la classe homogène. Ce principe ne peut mener qu'à externaliser les enfants différents dans des écoles hors contrat ou à faire traiter les difficultés et les échecs scolaires par des systèmes parallèles à l'Éducation nationale, médicaux ou marchands...

Or, on pourrait parfaitement construire des « classes verticales » comprenant six élèves de Sixième, de Cinquième, de Quatrième et de Troisième. Ce type de classe fonctionne très bien dans les pays qui le pratiquent, de même que les classes uniques des écoles rurales... que l'on cherche à éradiquer depuis longtemps, comme s'il s'agissait d'un handicap pour les enfants qui y sont scolarisés. Or, toutes les enquêtes montrent, au contraire, que ceux qui en sortent sont beaucoup plus autonomes et apprennent plus rapidement que les autres. Ils profitent également d'enseignements donnés à des enfants plus âgés qu'eux. Mais nous sommes réfractaires à cette idée-là : nous pensons, très majoritairement, que plus les élèves sont identiques, plus l'enseignement qui leur est donné est efficace. À titre personnel, je pense que cette vision est à bout de course et qu'il faut réhabiliter le travail par ateliers, la pédagogie différenciée, la pédagogie de contrat ainsi que l'entraide entre élèves et la coopération. Lorsqu'un élève ayant un peu d'avance aide un élève en difficulté, il fait progresser cet élève, mais progresse également. Selon les études que j'ai réalisées, celui qui aide progresse même plus que celui qui est aidé.

Paradoxalement, notre société ne cesse de tenir un discours volontariste sur l'école inclusive, mais, en même temps, elle ne cesse de fonctionner selon le principe de l'externalisation des élèves en difficulté et du regroupement sur la base de l'homogénéité. La réflexion sur l'école inclusive n'est pas poussée jusqu'au niveau des moyens pédagogiques et d'accompagnement des équipes et reste une injonction pieuse. Lorsqu'un enfant est intégré dans une classe en restant assis sur une chaise sans participer à des activités communes, il n'est pas inclus, mais exclu de l'intérieur. Pour que l'école soit véritablement inclusive il faut sortir de la « forme scolaire », et accepter de faire de l'hétérogénéité une richesse. Sinon, on ne fera l'école inclusive qu'à reculons et, en intégrant au forceps, des élèves en situation de handicap, on fabriquera des « exclus de l'intérieur ».

En ce qui concerne le dispositif Vigipirate, je reconnais bien volontiers qu'il est un obstacle, mais il existe aussi une forme de phobie sécuritaire chez les familles qui participe au blocage. Les enseignants ont intériorisé le fait que les parents risquent de se plaindre, au moindre incident, et qu'ils seront accusés parce que la sécurité n'a pas été respectée. Cette question fait partie des nouveaux enjeux du contrat entre l'école et les familles. Il est important de mener un travail d'éducation auprès des familles pour équilibrer le respect de la sécurité et les démarches de découverte où il est impossible de toujours tout prévoir...

Virginie LANLO, maire adjointe déléguée à l'Education à Meudon, membre de la commission Education à l'AMF

Vous n'avez pas évoqué les partenaires que sont les collectivités territoriales et les municipalités, pleinement impliquées dans tous ces enjeux. Elles exercent un véritable rôle éducatif et doivent pouvoir s'investir dans la mise en place d'espaces parents. L'école, les familles et les municipalités forment un triangle indissociable pour l'accompagnement des enfants.

Philippe MEIRIEU

Les trois côtés de ce triangle sont importants. Il est effectivement nécessaire de renforcer la réflexion sur le lien entre les familles, l'école et les collectivités.

De la salle

Je suis sénior, président d'une association familiale, encore engagé dans l'école. Ne devrions-nous pas engager une nouvelle étape et donner plus de liberté à la direction de l'école et à l'enseignant ? Pendant des années, s'est imposée une forme unique d'apprentissage de la lecture. Nous avons ensuite découvert que d'autres méthodes pourraient être intéressantes. Il y a de la place pour la diversité d'un établissement à l'autre.

Philippe MEIRIEU

Actuellement, hélas, nous ne nous inscrivons pas dans cette perspective. Nous nous orientons plutôt vers une réduction de la diversité et un pilotage extrêmement rigide au travers des mêmes méthodes imposées à tous. Personnellement, je pense que la France connaît aujourd'hui une grave dérive. Nous sommes Girondins sur les finalités et Jacobins sur les modalités. Chacun peut viser les finalités qu'il souhaite, mais les modalités sont verrouillées. Pour moi, un système démocratique devrait fonctionner à l'inverse : avec des finalités claires et des modalités beaucoup plus laissées à la responsabilité des acteurs sociaux. Nous avons beaucoup de progrès à faire dans ce sens.

Jules DONZELOT

Je signale que l'AFEV organise le 30 avril à Grenoble la première édition de l'Université dans mon quartier. Cet événement aura lieu au sein du quartier Mistral. La date initialement prévue était le 15 mars. Des émeutes avaient eu lieu dans ce quartier quelques jours auparavant. Nous avons diffusé un flyer et contacté les familles au téléphone. Celles-ci nous ont conseillé de reporter cette manifestation, construite en lien étroit avec elles.

Par ailleurs, je rappelle à propos du modèle anglais que la liberté n'est pas une donnée de départ, mais une construction qui suppose un apprentissage. Selon une spécialiste du programme anglais, la clé de toute la réussite éducative est le sentiment d'inclusion sociale de l'élève.

L'expérience des papothèques

Véronique RIVIERE

Ecole Pajol, Paris 18^{ème}

Bonjour à tous.

Depuis quinze ans, j'assure la direction d'une école polyvalente à Paris, dans le quartier de La Chapelle, entre le 19^e arrondissement et le quartier de la Goutte d'Or. Celle-ci comprend des classes maternelles et des classes élémentaires. Lors de l'ouverture de l'école, nous avons accueilli une grande majorité d'enfants allophones. Nous nous sommes interrogés sur la manière d'accueillir ces enfants et les parents qui, venant souvent de loin, ne savaient pas ou ne voyaient pas quelle pouvait être leur place de parents d'élèves dans une école maternelle française. Depuis, le quartier a beaucoup changé et j'accueille de moins en moins d'enfants venus de loin.

Dans les écoles du quartier, les enfants étaient souvent en butte à des difficultés scolaires. La réponse de l'école consistait à proposer aux familles de se rendre au CMP ou au CAPP. Il paraissait normal qu'un enfant qui ne parlait pas le français en famille soit un élève en difficulté. Lorsque la famille obéit à l'école et se rend au CAPP ou au CMP de quartier, la durée du suivi s'étend d'une semaine à deux mois seulement, car les parents ne discernent pas le sens de cette injonction de l'école.

Nous avons mené une réflexion avec une psychologue, Rebecca DUVILLIE, aujourd'hui à la retraite, qui avait suivi une formation en ethnopsychiatrie avec Tobie NATHAN et Marie-Rose MORO. Nous avons pensé nécessaire de créer un espace de prévention de la difficulté scolaire à l'intérieur de l'école pour accueillir les parents et parler avec eux des codes de l'école.

Une papothèque est un lieu de création, de transmission, d'échanges avec les parents d'élèves. Le groupe de parents est formé par communautés de langues. L'école comprend des papothèques en langue chinoise et en langue tamoule. Cependant, cette dernière perd des parents, qui partent de plus en plus souvent en banlieue. J'ai également voulu créer une papothèque Maghreb. Les réunions sont organisées avant chaque période de vacances scolaires. J'anime ces groupes en coordination avec une personne titulaire d'un diplôme de psychologue et formée à l'ethnopsychologie, à l'anthropologie et au transculturel, qui parle le mandarin et le français. Les échanges durent une heure et demie à deux heures. Chacun s'assoit et demande : « Comment ça va ? » à propos de son enfant.

Les thèmes des échanges surgissent spontanément et peuvent concerner des questions très universelles telles que la jalousie ou la difficulté à poser des règles, par exemple. Dans mon école et d'autres établissements du quartier, ce dispositif est lié à d'autres initiatives comme la présence d'interprètes ou de médiateurs lors de la première entrée de l'enfant allophone à l'école. Des jeux en langue maternelle sont organisés lors des temps périscolaires. L'objectif est de faire savoir aux parents et aux enfants que la langue parlée à la maison a de la valeur pour l'école alors qu'il y a vingt ans, elle pouvait être considérée comme un obstacle ou un « handicap ». A cette époque, les directeurs avaient tendance à conseiller aux parents de parler français à la maison. Or les recherches montrent qu'il faut bien parler une langue et que les autres langues s'apprennent plus facilement. Pour les enfants, il est compliqué de rentrer dans une école où l'on apprend le français en français. Il faut proposer aux familles que l'établissement soit un nouveau groupe d'appartenance et les convier à des espaces de prévention et de médiation pour que parents et enfants se sentent affiliés à l'école. Au-delà de la papothèque, d'autres dispositifs permettent aux familles de se sentir reconnues à l'école. Mon objectif est que les parents puissent y entrer la tête haute.

La papothèque en langue chinoise existe depuis dix ans. L'enjeu de ces groupes consiste à accueillir les personnes dans la langue des émotions, celle qu'elles maîtrisent, pour qu'elles ressentent ce sentiment intérieur d'accueil qui leur donne envie d'apprendre le français, oser poser des questions à l'enseignant, se rendre aux réunions de parents, regarder le cahier de liaison de l'enfant. C'est ainsi que les parents osent s'ouvrir, et non si l'école exprime des injonctions. On entend dire qu'un enfant de trois ans franchit la porte de l'école et devient un élève. Or cette représentation n'est pas exacte, à moins d'offrir un espace de transition et de médiation aux familles. Le fait de ne pas parler la langue de l'école disqualifie les parents. Ils affirment eux-mêmes qu'ils se sentent disqualifiés et qu'ils ne peuvent pas aider leur enfant. Or il est possible d'aider son enfant à réussir à l'école sans parler la langue française.

Par ailleurs, les enfants qui entrent à l'école, y compris ceux dont les parents parlent le français ou sont enseignants, grandissent et deviennent un peu plus « étrangers » à leurs parents. Pendant l'année de petite section, l'enfant ne cesse de parler de sa maîtresse ou du maître comme s'il s'agissait d'un dieu. Les parents se sentent un peu mis à l'écart. Pour les parents allophones, l'entrée à l'école est donc une « double peine ». L'enfant grandit, mais il s'éloigne encore plus, puisqu'il apprend une langue que les parents ne maîtrisent pas. Même si les enfants parlaient très bien la langue maternelle, ils refusent progressivement de la parler. Ils récupèrent leur langue maternelle après l'adolescence. Les enseignants pensent parfois que les parents ne s'intéressent pas à la situation de leur enfant à l'école alors qu'ils n'ont pas les moyens d'agir dans ce domaine.

En outre, les parents issus de l'immigration expriment quasiment toujours la même réponse lorsqu'ils sont interrogés sur les raisons de leur venue au sein du groupe. Ils sont présents « pour que l'enfant réussisse » mieux qu'eux. Ils veulent consciemment que leur enfant réussisse, mais inconsciemment, ils souhaitent qu'il ne devienne pas trop étranger à eux-mêmes, ce qui est très humain. Les enfants vivent donc un important conflit de loyauté. La mise en place d'espaces de médiation permet d'atténuer les clivages entre le monde de la famille et le monde de l'école. Je pense d'ailleurs qu'il faudrait concevoir des papothèques pour les parents des classes populaires dont le français est la langue maternelle, mais qui n'ont pas les codes ni la langue de l'école.

Lorsque les parents qui viennent de loin s'entendent dire que leurs enfants ne réussissent pas à l'école, ces paroles leur semblent brutales. Ils ne comprennent plus le sens de tous leurs efforts. Il est donc important d'identifier communément tous ces efforts au sein de ces groupes d'échanges. Par ailleurs, je rappelle que l'école a régulièrement tendance à penser qu'elle sait comment il faut faire, notamment comment éduquer les enfants. Elle est très forte pour donner des leçons d'éducation. La papothèque permet d'éviter tout positionnement hiérarchique vis-à-vis des parents. Il ne s'agit pas d'une réunion de parents où l'enseignant donne des informations descendantes, mais d'un lieu de création et d'échanges où je me sens à place égale avec les parents. Il faut se laisser questionner, bousculer, supporter l'étrangeté. Les parents la vivent eux-mêmes. Dans cet espace de métissage éducatif, chacun dit comment il voit l'éducation. Les enfants peuvent circuler librement entre les deux mondes. L'objectif est de réfléchir ensemble pour que les parents se sentent requalifiés. Alors qu'ils ne racontent quasiment jamais la raison pour laquelle ils sont venus d'ailleurs, les papothèques donnent l'occasion de trouver les mots et transmettre légitimement l'histoire de leur exil à leur enfant.

Créée il y a dix ans, la papothèque en langue chinoise est une véritable réussite, que les parents veulent poursuivre. Cette année, la papothèque en langue tamoule n'existe plus, car il n'existe plus de famille de cette origine. J'ai entrepris de créer une papothèque Maghreb pour les parents originaires d'Afrique du Nord. Cependant, il n'y a pas de communauté de langues au Maghreb. J'ai donc rencontré d'énormes difficultés pour diffuser les invitations en fonction du nom des parents. La première réunion accueillait des mamans venues d'Égypte, une maman libanaise, des mamans du Maroc, d'Algérie et de Tunisie ainsi que des mamans kabyles qui ne parlent pas l'arabe dialectal. Certaines étaient arrivées en France il y a quelques années. Une autre mère y était née et ne comprenait pas les raisons de mon invitation. La situation était difficile, car il ne faut pas

créer de ghettos et assigner les parents à leur origine. En même temps, les racines et l'histoire de ces familles nécessitaient de discuter avec elles sans qu'elles se sentent colonisées alors qu'en comparaison, nous n'avons aucune histoire commune avec des parents du Sri Lanka, par exemple. Ces « valises historiques » comptent dans notre relation, même si nous ne le souhaitons pas. Lorsque j'ai mis fin à ces réunions, plusieurs mamans m'ont demandé de les poursuivre. Nous avons pu nous expliquer sur nos malentendus, essentiellement dus à la colonisation et à un sentiment de déclassement très important. Il faut y croire, prendre du temps, accepter ses erreurs et garder confiance en ses objectifs. La confiance ne se décrète pas ça se construit.

Un intervenant, vice-président de la FCPE Paris

Je siège en commission d'appel disciplinaire. Dans le contexte de certaines exclusions avec sursis d'élèves de Première, il nous est arrivé de proposer aux familles un dialogue avec le DASEN et le proviseur du lycée. Le proviseur a déploré que les parents n'assistent pas à la remise des bulletins. Ces personnes, qui étaient exclusivement des mères, ont répondu : « A chaque fois que nous venons, nous nous faisons engueuler. » Elles ont découvert que l'institution pouvait être à leur écoute. Il est vraiment intéressant de lancer des initiatives comme les papothèques dès l'école primaire.

Véronique RIVIERE

De nombreux parents paraissent parler le français, mais ils ne le maîtrisent pas de manière suffisamment subtile pour pouvoir comprendre ce que l'enseignant leur dit au sujet de leur enfant. C'est extrêmement violent pour eux. La présence d'interprètes est donc importante.

Intervenant dans la salle

La France a accueilli 5 000 réfugiés asiatiques, qui étaient des mineurs isolés. Mon épouse et moi-même avons envisagé d'accueillir un enfant dans le cadre d'un parrainage à plein temps. Nous avons reçu un enfant de huit ans, qui maîtrisait relativement mal sa langue maternelle du Vietnam et n'avait jamais été scolarisé. Il a pu bénéficier d'une place en CLIN, à Villejuif, à proximité de notre domicile. L'institutrice s'occupait d'une douzaine d'enfants parlant huit langues différentes. Elle s'adressait à eux uniquement en français. Avec son aide, nous avons pu évoluer à partir d'échanges par le biais de petits dessins jusqu'à des dialogues en langue française avec cet enfant. Deux ans plus tard, il est entré en Sixième. Il a reçu à trois reprises les encouragements, entrepris une scolarité normale, et même brillante. Les dispositifs CLIN existent-ils encore ?

Véronique RIVIERE

Ces dispositifs sont toujours proposés, y compris au collège, et ont pris le nom d'UPE2A.

Christian OTT

Ce riche témoignage montre combien la langue construit l'identité d'une personne. Lorsqu'elle n'est pas reconnue, elle est blessée et ne parvient pas à se développer comme chaque être humain. Personnellement, je suis né sur la ligne Maginot, qui traversait mon village. Notre langue était le francique, qui était interdit à l'école. Mon frère aîné ne savait pas parler français. Mon frère plus jeune, né vingt ans plus tard, ne savait plus parler le francique. Tous les enfants vivant du Luxembourg jusqu'en Suisse ont vécu cette situation très blessante. Aujourd'hui encore, j'en reste ému. Lors de nos rencontres familiales, certaines anecdotes racontées en français ne nous font pas rire alors qu'elles nous amusent dans notre langue. Votre travail de culture dans plusieurs langues, qui permet aux personnes d'être ce qu'elles sont, me paraît essentiel.

Véronique RIVIERE

Une langue est beaucoup plus qu'une langue. En arabe, le mot « laïcité » n'existe pas. Je suis donc obligée d'utiliser des périphrases, mais celles-ci ne donnent pas le même sens du mot qu'en français.

Eric NEDELEC, directeur adjoint de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme

Vous avez évoqué la question des parents « invisibles » qui ne disposent pas des codes scolaires bien qu'ayant été scolarisés en France. 2,5 millions de personnes sont en situation d'illettrisme. Dans les quartiers prioritaires, elles sont deux fois plus nombreuses que dans la moyenne nationale. Or il n'existe pas de papothèques à leur intention. Je vous propose de prendre contact avec la chargée de mission si vous souhaitez obtenir des pistes concrètes à ce sujet.

Christian OTT

A Chaumont, nous avons mis en œuvre une expérimentation auprès de familles issues d'une vingtaine de pays, accueillies dans les centres demandeurs d'asile. Nous les avons invitées à réaliser un « imagier » sur les outils de l'écolier. Je vous propose de le découvrir sur le site de l'UNAF.



Etat des lieux en France et à l'étranger

La position de l'Education nationale

Rodrigue COUTOULY

Conseiller établissement et vie scolaire auprès de Monsieur le recteur à l'Académie d'Aix-Marseille

Bonjour à tous.

Au cours de ma carrière dans les quartiers Nord de Marseille, j'ai été instituteur, enseignant puis chef d'établissement. En général, les proviseurs vie scolaire sont chargés des questions de parentalité. Je connais bien les publics de l'éducation prioritaire et j'y reprendrai probablement des fonctions.

L'école est confrontée à des enjeux de plus en plus complexes, auxquels les personnels s'efforcent de répondre avec leurs moyens. Il y a quelques semaines, dans le Val-d'Oise, un enseignant du premier degré s'est suicidé, parce qu'il avait été remis en cause par une famille. A ma connaissance, jamais des faits aussi dramatiques ne s'étaient produits auparavant. A la Toussaint 2018, 70 000 enseignants ont créé le mouvement « Pas de vague » afin d'échanger sur leur souffrance professionnelle. Une partie des messages portaient sur leurs difficultés relationnelles avec les familles. Le mouvement des « Stylos rouges » illustre également le grand malaise des enseignants.

La première difficulté est la complexité de l'Education nationale. Depuis la disparition de l'Armée rouge en 1898, nous sommes la plus grande entreprise du monde, qui compte plus d'un million de personnes. Aucun système éducatif ne comporte une seule et aussi vaste entité, qui traduit l'identité jacobine liée à notre Histoire. Celle-ci met en œuvre de très nombreuses injonctions descendantes, souvent paradoxales. Ainsi, il est demandé aux directeurs d'établissements de travailler la parentalité, mais il leur est également déconseillé de faire entrer les parents dans l'école, en raison du plan Vigipirate.

Par ailleurs, les enseignants rencontrent le même problème que les parents. Il y a une trentaine d'années, leurs systèmes de valeurs ne se mélangeaient pas. Depuis, la télévision est devenue une autre fenêtre sur le monde. Aujourd'hui, les téléphones portables des élèves contiennent des nuées de « porches ». Les parents d'élèves et les enseignants assistent à l'irruption de systèmes de pensée et de discours extérieurs à l'école et à la parentalité, qui nous mettent tous en difficulté. La seule solution est une alliance renouvelée entre les familles et l'école.

Nous avons engagé une réflexion sur les problématiques de la parentalité à aborder au sein de l'Académie. L'une d'elles est la représentativité des parents d'élèves, car ils participent de moins en moins aux élections. La présence des grandes fédérations dans les associations de parents d'élèves a décliné. L'Education nationale ne dispose pas d'interlocuteurs en cas de difficultés. La participation constitue une autre problématique. Nous devons trouver des surfaces de contact pour donner aux parents et aux membres de l'Education nationale les moyens de discuter entre eux. Enfin, nous sommes confrontés à la question des parents en difficulté. Outre l'illettrisme, nous sommes confrontés à la problématique des parents allophones et des familles qui ont des relations très conflictuelles avec l'école. Elles ne sont pas forcément présentes dans les quartiers les plus pauvres, mais en France périurbaine et ont un grand ressentiment envers l'Etat, représenté au niveau local par l'Education nationale. Cela place une partie des équipes pédagogiques dans une situation de grande souffrance, qui les incite à refuser de travailler la question de la parentalité.

Dans l'institution scolaire, une partie des enseignants se sont adaptés et ont refusé les logiques de verticalité. Ils investissent l'enjeu de l'horizontalité avec les élèves et les parents d'élèves. A l'inverse, un certain nombre d'enseignants et de cadres ne savent pas

composer avec cette nouvelle réalité, ce qui a des conséquences sur la relation des usagers de l'école avec l'institution scolaire.

Il est indispensable d'investir la vie démocratique au sein des établissements scolaires. Les conseils d'école et les conseils d'administration doivent être un véritable lieu d'investissement démocratique. Au-delà des représentations technocratiques, ces lieux doivent permettre d'investir une vraie relation de travail entre les différents partenaires de la communauté scolaire. Notre système scolaire est focalisé sur l'institution, qui émet des injonctions permanentes. Dans les autres pays, la notion essentielle est le fonctionnement de la communauté. Nous devons la développer ensemble. Les réunions avec les professeurs nous ramènent à la vision de parents qui patientent dans le couloir d'un établissement pour rencontrer le professeur de mathématiques, alors que le professeur de musique ne discute avec personne. Lorsque j'exerçais les fonctions de chef d'établissement, je commençais ces soirées par une courte réunion thématique où je présentais avec l'équipe pédagogique un sujet dont nous parlions avec les parents. Ensuite, les professeurs principaux rencontraient les parents et, si nécessaire, nous organisions des entretiens individuels. Il est possible de supprimer ces réunions ainsi que les conseils de classe et d'organiser des réunions par petits groupes afin de discuter de chaque cas, de façon individuelle et collective.

En conclusion, je vous incite à tenter d'identifier les personnes qui seront vos alliées au sein de l'institution scolaire et à faire preuve d'une forme d'exigence démocratique bienveillante envers celles qui sont en situation de souffrance.

Intervenant dans la salle

Qu'en sera-t-il à l'avenir de la formation des enseignants ? La relation avec les familles sera-t-elle mieux prise en compte ?

Rodrigue COUTOULY

Les ESPE dispensent 450 heures de formation professionnelle dans de nombreux domaines, mais la formation initiale n'est pas suffisamment longue. La réforme de la formation initiale devrait permettre d'accroître le nombre d'heures consacrées à cette formation. L'autre enjeu consiste à renforcer la qualité de la formation continue. Actuellement, celle-ci est prise sur le temps scolaire, ce qui implique de disposer d'un enseignant remplaçant dans le premier degré et de supprimer le cours dans le second degré durant la formation du professeur. Le Ministre de l'éducation nationale souhaite rémunérer les enseignants qui partiraient en formation durant les vacances scolaires. Il est possible de prendre appui sur les enseignants formés, souvent très critiques à l'égard du fonctionnement scolaire. En revanche, nous devons mieux accompagner les enseignants en difficulté, car les problèmes auxquels ils sont confrontés vont se complexifier au fil du temps.

Etat des lieux à l'étranger

Corinne HECKMANN

Analyste à l'OCDE

Bonjour à tous.

L'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) a pour rôle de promouvoir les politiques qui améliorent le bien-être économique et social partout dans le monde. Nous sommes "une machine à produire des statistiques", composée de trente-six pays et qui travaille avec les différentes institutions pour collecter des informations. Les données administratives issues des ministères ou des offices statistiques permettent d'obtenir des informations très diverses comme les salaires des enseignants, le temps passé à l'étude des mathématiques en CP ou en classe de sixième ou encore le niveau de formation d'une population.

Les données englobent notamment les enquêtes PISA, visant à évaluer les connaissances et les compétences des élèves de quinze ans et qui est administrée tous les trois ans. En décembre, elle portera sur la compréhension de l'écrit. En 2015, elle concernait le niveau des sciences et, en 2012, le niveau en mathématiques. Nous utilisons également les questionnaires diffusés auprès des élèves au sujet de leurs habitudes au sein de l'établissement scolaire et leur façon d'apprendre. Ceux-ci sont également soumis aux parents et aux chefs d'établissement. Enfin, l'enquête TALIS est réalisée tous les cinq ans. Les prochains résultats seront publiés en juin 2019. Cette enquête concerne les méthodes d'apprentissage des enseignants, leur formation et leurs pratiques avec les parents.

Manon COSTINOT

Statisticienne à l'OCDE

Certains gouvernements requièrent l'implication des parents d'élèves dans la gouvernance des établissements scolaires. Cela concerne 18 pays sur 30, dont la France, pour les conseils de direction des établissements publics. La proportion est de 13 pays sur 23 pour les établissements privés subventionnés par l'Etat. En revanche, elle se limite à 6 sur 19 pays pour les établissements privés indépendants.

Dans 10 pays sur 26 dont la France, le gouvernement doit obligatoirement consulter les associations de parents d'élèves pour le choix de grandes orientations de l'action publique. Dans 24 pays sur 27, dont la France, celles-ci peuvent aussi conseiller le gouvernement de façon informelle. En Corée et en Grande-Bretagne, elles ne jouent aucun rôle officiel ni informel auprès du gouvernement.

Au collège, les chefs d'établissements consacrent 40 % du temps aux réunions et aux tâches administratives et de direction, contre 15 % aux relations avec les élèves et 11 % aux relations avec les parents. Au Brésil et au Chili, 14 % du temps est dédié aux relations avec les parents d'élèves. L'enseignement représente 50 % du temps de travail des enseignants, contre 20 % pour la préparation des séances et 15 % pour la correction des copies. La communication avec les parents d'élèves recueille un taux de 3 %, contre 4 % en moyenne. Les enseignants y consacrent au moins 2 % du temps de travail en République tchèque, au Japon et dans la Communauté flamande de Belgique, contre 7 % au Chili et au Mexique. Les commentaires particulièrement importants concernent la gestion de la classe et du comportement des élèves, les compétences pédagogiques, les connaissances et la maîtrise de la matière enseignée ainsi que les pratiques d'évaluation des élèves. 80 % des enseignants ou plus affirment que ces éléments revêtent une importance modérée ou forte. En moyenne, 80 % des enseignants des pays participants accordent beaucoup d'importance aux commentaires des élèves, contre 55 % en France. Le taux est de 70 % pour les commentaires des parents d'élèves, contre 50 % en France. En moyenne, 65 % des chefs d'établissement du collège déclarent donner souvent ou très

souvent des informations sur la performance des élèves aux parents, contre 40 % en France.

Corinne HECKMANN

Analyste à l'OCDE

Le taux de parents déclarant passer du temps avec leur enfant pour discuter de la qualité de leur travail scolaire ou prendre ensemble le repas principal à table oscille entre 50 et 70 % dans les pays ayant participé à l'enquête PISA. Ils y passent plus de temps en France. Notre pays se situe en-dessous de la moyenne pour les activités des parents directement liées aux établissements. Les parents assistent surtout aux réunions programmées et aux conférences. Les échanges avec les professeurs sur le soutien familial et le développement de l'enfant recueillent un taux de 20 %, contre 40 % en moyenne dans les autres pays. Les enfants dont les parents prennent régulièrement le repas principal avec eux obtiennent des résultats en sciences de 12 points supérieurs aux autres familles. Les enfants dont les parents déclarent les aider à faire leurs devoirs ou trouver du matériel en sciences ont des résultats scolaires plus faibles. Il s'agit peut-être de parents dont les enfants rencontrent davantage de difficultés. En outre, ces enfants de quinze ans ont peut-être besoin de gagner en maturité, en autonomie. Le fait de passer du temps ou un repas principal avec l'enfant augmente la probabilité de la satisfaction de l'élève à l'égard de la vie.

Les obstacles à la participation des parents aux activités scolaires englobent le fait de ne pas pouvoir quitter le travail, les horaires des réunions et la maîtrise insuffisante de la langue d'évaluation de l'école. Ce dernier problème est signalé par 4 % des parents en France, contre 8 ou 9 % dans les autres pays. Enfin, certains parents ignorent qu'ils peuvent participer à ces activités. La probabilité pour les parents de discuter des progrès de leur enfant avec le professeur tient à plusieurs critères. Les mères sont souvent plus disponibles. 21 % des parents ayant un diplôme d'enseignement supérieur sont plus susceptibles d'aller demander à discuter avec un enseignant. Entrent également en jeu le niveau élevé des revenus et des dépenses au titre de la scolarité, car les parents en attendent un retour. En revanche, le taux est inférieur de 6 % pour les parents issus de l'immigration.

En conclusion, la coopération entre les parents et l'école et les activités des parents avec leur enfant ont un impact important sur les résultats de l'enfant et son bien-être à l'école et à la maison. Il faut renforcer ce dialogue et donner davantage d'informations aux familles sur les objectifs d'apprentissage, les évaluations, les aptitudes et les difficultés des enfants. Il faut également éliminer les obstacles qui empêchent les parents de participer aux activités scolaires. Les heures de formation consacrées aux relations des chefs d'établissement et des enseignants avec les parents sont encore insuffisantes.

Intervenant dans la salle

Ces enquêtes sont-elles produites régulièrement ?

Corinne HECKMANN

Les données administratives sont publiées chaque année en septembre dans la revue *Regards sur l'éducation*. L'enquête PISA sur la compréhension de l'écrit paraîtra le 3 décembre 2019. L'enquête TALIS sur les enseignants sera publiée en juin. Ces enquêtes évoluent en fonction des besoins. L'enquête PISA permettra d'obtenir des informations sur la collaboration entre enfants et entre enseignants.

Intervenant dans la salle

Il existe une différence entre la France et la moyenne des pays de l'OCDE quant à la connaissance des parents sur l'importance de leur implication dans l'école. Certains parents pensent qu'elle n'a rien à voir avec le développement de leur enfant.

Corinne HECKMANN

Au contraire, la moyenne de la France est nettement inférieure à celle des autres pays ayant participé à l'enquête. Les parents semblent être informés sur l'importance de leur implication auprès de l'école.

Intervenant dans la salle

Les directeurs d'école ne disposent pas du statut des principaux de collège ou des proviseurs de lycée pour faire valoir une certaine autorité en direction des parents et de la communauté éducative, y compris les collectivités territoriales.

Rodrigue COUTOULY

Dans la majorité des cas, les usagers de l'école et les collectivités territoriales leur donnent ce rôle, même s'il n'existe pas d'entité juridique spécifique. Il faut aider les parents à faire leur « métier » de parents, qui consiste simplement à discuter à bâtons rompus avec leur enfant, dans de bonnes conditions.



L'expérience d'ATD Quart-Monde à Grigny

Clotilde GRANADO

ATD Quart Monde

Bonjour à tous.

Je propose de présenter un projet de la Ville de Grigny dans lequel ATD Quart Monde intervient en tant qu'expert, dans une démarche de croisement des savoirs et des pratiques auprès des personnes en situation de précarité. A l'occasion de la consultation sur le projet éducatif du territoire, des parents et des enseignants ont transmis des remontées sur les difficultés dans les relations entre école et famille. Ces deux groupes avaient envie de se rejoindre et de travailler ensemble. La Ville a fait appel à ATD Quart monde pour collaborer à cette démarche.

Je rappelle qu'il existe à la fois le savoir universitaire, le savoir professionnel et le savoir de vie. Dans la construction d'un projet de société, le fait de ne pas tenir compte du savoir de vie des personnes en situation de précarité engendre la reproduction de l'exclusion. Il s'agit de construire communément ce savoir, tenir compte de leurs témoignages lors d'échanges en petits groupes et croiser ce savoir avec celui des professionnels afin d'élaborer un nouveau savoir permettant la mise en œuvre d'un projet commun. A Grigny, nous avons d'abord rencontré tous les partenaires susceptibles de participer à la création de groupes de parents, notamment l'inspectrice de circonscription et les associations de quartier. La convention a recueilli l'accord de l'inspection. Nous nous impliquons dans ce projet durant les heures scolaires et extrascolaires, à hauteur de 18 heures par an. Chaque école sollicite notre intervention sur une année complète, en lien avec les enseignants. Celle-ci porte sur l'apport du lien entre école et familles, inscrit dans la loi depuis 2013. La réflexion est ensuite centrée sur une problématique spécifique au sein de l'école. Les parents s'impliquent également dans la réflexion sur leur rôle au sein de l'établissement.

A Grigny, 45 % des foyers se situent en-dessous du seuil de pauvreté. Les 27 écoles comptent une quinzaine de nationalités différentes et relèvent toutes du dispositif REP +. Les parents impliqués dans les groupes n'ont pas d'enfant scolarisé dans l'école des enseignants impliqués dans ce travail, ce qui facilite la liberté de parole. La première demi-journée est un temps de confrontation des savoirs. La réflexion porte sur l'explicitation d'un mot comme « la réussite » ou « l'école maternelle », par exemple.

Cette année, nous avons travaillé avec un atelier sociolinguistique. Deux personnes viennent régulièrement aux abords des écoles pour discuter avec les parents sur leur souhait d'investissement. Il s'agit également de faire valoir le lien entre la mise en œuvre du projet, la direction de l'école et les enseignants. Nous avons également créé un café des parents. Actuellement, nous travaillons auprès de sept écoles. Chaque groupe de parents et d'enseignants est animé par au moins deux personnes. Les responsables des activités périscolaires au sein de la mairie sont également impliqués dans cette démarche, de même qu'une référente « familles » du PRE et les médiatrices scolaires engagées dans la lutte contre le décrochage et l'absentéisme, une coordinatrice REP +, une psychologue scolaire ainsi que trois formateurs académiques REP +. Cette diversité permet à tous de mieux se connaître et de travailler à moyens constants. Aucune embauche n'a été mise en œuvre dans le cadre de ce projet. En revanche, nous avons formé les participants à l'animation de groupes d'adultes en situation de précarité.

Par le biais de la mairie, les groupes ont accès à des traducteurs et aux gardes d'enfants en bas âge par des ATSEM supplémentaires ou au sein du dispositif périscolaire. Les enseignants ont changé de posture. Ils ont envie de faire entrer les parents dans l'école. Plusieurs projets ont été mis en place. Une école a remplacé la réunion de rentrée

par des entretiens individuels en début d'année. D'autres écoles ont organisé la réunion de rentrée en petits groupes de cinq à six parents. Nous avons également travaillé sur le contenu de la lettre diffusée par l'école auprès des parents sur les ateliers pédagogiques complémentaires (APC). Les parents ont fait part des mots qu'ils ne comprenaient pas. Ils ont pu s'expliquer mutuellement certains termes et ôté d'autres mots de la lettre. Les enseignants et les parents ont ensuite travaillé à sa réécriture finale.

Cette année, nous avons organisé la construction commune d'un projet avec les parents d'une école dès la deuxième journée d'échanges. Les parents et les enseignants ont proposé des idées de projets. Le choix a porté sur la mise en œuvre d'un projet intitulé « Croisons nos savoirs, croisons nos saveurs » impliquant à la fois les parents et les enseignants. Cette journée de cuisine à l'école, en lien avec les enfants, a débouché sur la dégustation de gâteaux et la création d'un livre d'une trentaine de recettes fournies par les parents.

Ces actions permettent aux parents de sortir de l'isolement et de s'investir dans la scolarité de leurs enfants. Certaines personnes deviennent déléguées. Dans l'une des écoles, le taux de participation aux élections a évolué de moins de 50 % à 60 %. La psychologue scolaire a commencé par animer un café des parents. Elle s'est chargée de la présentation de la notion de bilinguisme et a mis l'accent sur l'importance de parler la langue maternelle à la maison. Désormais, elle reçoit régulièrement la visite de parents pour discuter de problématiques d'éducation. Enfin, ces actions permettent de renforcer la diffusion des informations sur les différents projets dans la Ville.

L'engagement des UDAF ou des associations familiales

I) Les initiatives de l'UDAF dans le Val-de-Marne

Lucie LAJUGIE DUPLAN

UDAF 94

L'UDAF a conduit une enquête sur les 29 espaces parents mis en place dans les collèges publics du territoire. Je suis moi-même allée à la rencontre de neuf Principaux de collège et deux référentes d'espaces parents pour réaliser des entretiens de 40 minutes à une heure. Ceux-ci ont permis d'établir un diagnostic de territoire et de créer un recueil de bonnes pratiques à destination des acteurs de ces dispositifs et des interlocuteurs souhaitant créer des espaces parents. Ce document est exclusivement fondé sur les observations de terrain. Ses quatre chapitres portent sur les bonnes conditions de création d'espaces parents, notamment l'animation, la personne référente et la relation avec le collège, la population visée en fonction des villes et des collèges, les points de vigilance ainsi que les ressources déjà disponibles au plan départemental et national. Ainsi, il est important de ne pas confondre l'espace parents et l'association de parents d'élèves et de ne pas y proposer la transmission des bulletins, à moins que cette proposition ne soit exprimée par les parents.

L'UDAF a également initié la diffusion d'une lettre d'information de quatre pages sur les espaces parents du Val-de-Marne. Elle présente les actions menées dans certains espaces parents ainsi qu'un annuaire des partenaires potentiels et un agenda. Cette lettre ainsi que le recueil de bonnes pratiques sont disponibles sur le site www.udaf94.fr. Le premier séminaire des espaces parents, le 4 octobre 2018, a rassemblé 25 personnes, notamment des principaux de collège, des adjoints, une CPE, des référentes d'espaces parents, des associations, des représentants du conseil départemental ainsi que la coordinatrice REP. Le second séminaire aura lieu le 6 juin.

II) La création d'un espace parents au collège Robert Desnos, à Orly

Monsieur RABAZA

Principal du collège Robert-Desnos, Orly

Bonjour à tous.

Le collège Robert-Desnos est un collège REP +, qui accueille 66 % d'élèves issus de familles défavorisées. L'espace parents, ouvert en juin 2013, fonctionne en lien avec la médiatrice du programme de réussite éducative de la Ville, le conseil départemental, les clubs de prévention, le coordinateur de la circonscription du REP + et le secteur jeunesse de la Ville. L'objectif initial était de considérer les parents comme des citoyens porteurs de valeurs et de savoirs, rétablir une image positive de l'établissement implanté au milieu des cités et mettre fin à des malentendus entre l'institution et les familles. Il s'agissait également de reconnaître les missions de l'école et des parents, pouvoir offrir une aide à ceux qui en ont besoin et mettre en place des projets initiés par les parents.

L'espace parents a été prévu dans la conception architecturale du nouveau collège livré en 2017. Les personnes accueillies dans les ateliers ont des enfants dans les écoles maternelles et primaires et des collèges du réseau REP +. Il ne s'agit pas principalement de parents élus. Les ateliers de convivialité rassemblent une soixantaine de parents chaque semaine. Ces mères s'expriment sans tabous dans leur langue ou dans le

vocabulaire dont elles disposent en français. Elles évoquent les problèmes qu'elles peuvent rencontrer et se donnent des conseils. L'atelier d'apprentissage du français a été rattaché au dispositif « ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants », ce qui a permis d'obtenir un financement pour les cours dispensés par un professeur en UP2A et un professeur de français au collège. Un atelier de remise en forme a été ouvert en lien avec le service jeunesse de la Ville. Le partenariat avec le lycée professionnel a permis la création d'ateliers de coiffure et d'esthétique. Un atelier philo et un atelier de cuisine ont également été créés. Trois fois par an, nous réunissons tous les professeurs des écoles maternelles, des écoles élémentaires et du collège afin de présenter les réalisations des mamans dans les espaces parents. La communication est effectuée lors de la réunion de prérentrée en Sixième et par le biais du site Internet du collège. Nous diffusons des SMS à l'occasion des soirées sur les problématiques des adolescents et des sorties en lien avec le PRE.

L'espace parents fonctionne grâce à la médiatrice du PRE, dont les compétences sont particulièrement importantes. Elle assure la continuité du dispositif, quel que soit le chef d'établissement, et favorise les contacts avec des familles très éloignées du système scolaire. Les échanges au sein de l'espace parents sont simples et sans jugement. Chacun s'exprime en toute confiance.

Le fonctionnement de l'espace parents est financé par des subventions du département et certains apports financiers du collège. Désormais, les parents viennent au collège plus facilement. En même temps, chaque partie prenante reste à sa place et respecte l'autre. Le climat scolaire de l'établissement est plutôt serein. Le nombre de dérogations en fin de CM2 a baissé. L'espace parents et la reconstruction du collège ont largement contribué au changement d'image des adultes sur l'établissement.

III) Le café parents du collège Pierre-et-Marie Curie, à Villiers-sur-Marne

Mme ROBINEAU

Collège Pierre et Marie-Curie, Villiers-sur-Marne

Bonjour à tous.

Du fait de mes missions d'élue à la FCPE, je m'occupe du café des parents, créé il y a quatre ans. A titre personnel, j'étais auparavant frustrée de me contenter d'amener mes enfants au collège. A l'école primaire, les relations entre l'instituteur et les parents sont beaucoup plus étroites que dans l'enseignement secondaire. Je me suis donc interrogée sur la manière de faire entrer les parents au sein du collège. Ce collège ancien ne disposant pas d'une salle dédiée à un café des parents, celui-ci a d'abord été organisé au deuxième étage. Ultérieurement, nous avons eu gain de cause pour qu'il se tienne au rez-de-chaussée, dans un lieu éloigné du bureau de la Direction.

A l'origine, je me suis présentée au sein du café des parents en tant que parent d'élève, et non en tant qu'élue. Les échanges portaient sur toutes sortes de sujets, puis nous avons communément programmé un certain nombre de thèmes, en lien avec une pédopsychiatre et les parents. Ceux-ci ont notamment demandé à ouvrir des discussions sur le comportement des enfants à l'école et la relation avec les adultes. Nous avons également abordé des thèmes comme la drogue, les écrans ou l'hygiène dentaire. Les adultes allophones sont intégrés à des binômes, ce qui permet de traduire tous les flyers dans d'autres langues. Le fait d'écrire et parler la langue d'origine permet à ces familles de se sentir acceptées, reconnues telles qu'elles sont. Ce public vient très facilement participer aux échanges.

Le café des parents est très utile aux représentants des collèges, mais également aux familles. Organisé une fois par mois le samedi matin, ce dispositif fonctionne bien et a

permis à des adultes de dépasser leurs craintes et de rentrer dans l'établissement pour dialoguer avec les équipes.

IV) Présentation du jeu CLASS'PARENTS créé par l'UDAF du Bas-Rhin

Catherine ROTH-MAURER

Coordinatrice du conseil départemental des associations familiales laïques du Bas-Rhin et administratrice de l'UDAF 67

Bonjour à tous.

Notre association familiale est membre active de l'UDAF du Bas-Rhin. J'interviens au nom du groupe de travail « Temps de l'enfant » et des associations qui ont œuvré à la réalisation de l'outil « Class'parents » qui sera finalisé en 2019. L'enjeu est de favoriser le dialogue sur la place des parents et l'accompagnement des enfants à l'école.

Cette réflexion a commencé à mûrir en 2013, dans le contexte de la réforme des rythmes scolaires qui a suscité de nombreuses questions de la part des familles. Plusieurs associations de parents d'élèves et d'éducation populaire se sont mobilisées autour de ce sujet. Par ailleurs, la loi pour la refondation de l'école ainsi que la circulaire d'octobre 2013 prévoient la mise en place d'espaces parents et visent à renforcer la coopération entre l'école et les parents, construire de nouvelles modalités de coopération et développer des actions d'accompagnement à la parentalité sur la base de diagnostics partagés par l'ensemble des partenaires. En 2014-2015, nous nous sommes également mobilisés dans le cadre de la mise en œuvre du schéma départemental d'accompagnement des parents. Une charte des coéducations a été mise en place.

En 2016, nous avons conçu en lien avec les AFL, l'AGF, la CSF, Familles rurales et les PEEP un outil destiné à permettre de rapprocher l'école et les parents. Les objectifs consistent à mieux accompagner l'enfant à l'école, favoriser son implication à l'école et faciliter les relations entre les parents et l'ensemble des acteurs éducatifs, dans une cohérence éducative et en plaçant l'enfant au cœur des préoccupations. Nous avons défini le public cible en souhaitant agir le plus précocement possible auprès des parents du cycle élémentaire. Au-delà des espaces parents, cet outil peut être utilisé à l'école et en dehors de l'école. Enfin, nous avons identifié les trois thématiques du jeu, le système scolaire, ses codes de communication ainsi que le regard du parent sur ce que vit l'enfant au quotidien.

Maria IMBS

UDAF 67

Ce support sert aux échanges entre les parents et les professionnels. Il permet de comprendre le fonctionnement de l'école dans le but d'accompagner l'enfant dans les apprentissages et sa vie au sein de l'établissement. L'enjeu est de redonner confiance et de valoriser les parents qui participent aux séances et apporter des connaissances sur les dispositions réglementaires ainsi que les droits et devoirs de chacun dans la communauté éducative. Cet outil évolutif permet d'imaginer des pistes d'action en créant du lien, dans une situation de coéducation. Chaque groupe peut le faire vivre à sa façon. Il s'adresse aux parents d'enfants scolarisés à l'école primaire. Dans l'idéal, la séance se veut ouverte aux parents, aux professionnels de l'éducation et aux autres intervenants du champ socioéducatif, dans tout lieu susceptible de les accueillir tels qu'un espace parents en milieu scolaire ou dans une autre structure. Il s'agit d'apprendre les uns des autres et de trouver communément des réponses.

Les séances sont d'une durée d'une heure à une heure trente. Le plateau du jeu présente les trois thèmes de questionnements : l'école, moi le parent et l'enfant. Le jeu

comprend un sablier, des jetons ainsi qu'un livret de réponses aux questions fermées du thème « savoir », qui porte par exemple sur le fonctionnement d'un conseil d'école. D'autres questions ouvertes concernent les thèmes « agir » et « penser ». Au-delà de l'utilisation du support, les séances peuvent s'ouvrir sur d'autres temps d'échanges thématiques. L'animateur n'est pas un maître du jeu. Il est garant de l'écoute, de la neutralité, du respect de la parole, de l'absence de jugement et de la parité de l'estime. Les parents sont très intéressés par cet outil et sollicitent d'autres séances.

Catherine ROTH-MAURER

La forme de l'outil vise à rassembler les règles de l'apprentissage pour les adultes en faisant appel à leurs expériences vécues pour qu'ils puissent participer de façon active et résoudre certains problèmes. Nous avons mené un long travail pour récolter des remontées sur les situations vécues sur le terrain par les parents et les enseignants. Cet outil a été testé auprès d'espaces parents et des groupes d'apprentissage du français. Un secrétaire de réseau d'éducation prioritaire a été invité à un temps d'échanges avec les parents. Il a pu saisir à quel point les parents venus d'autres pays n'ont pas les mêmes codes scolaires. Cette meilleure compréhension favorise le développement de nouveaux projets. Au sein du département du Bas-Rhin, nous souhaitons le promouvoir auprès de l'Education nationale pour le rendre accessible à tous et proposer des formations aux animateurs du jeu. Au niveau national, notre enjeu est de faire connaître cet outil au sein du réseau UNAF et permettre un échange de pratiques afin le faire évoluer. La société VALOREMIS, éditrice du jeu, s'est engagée à la mise à jour régulière des connaissances sur les dispositions réglementaires présentées dans l'outil, qui sera commercialisé au prix de 65 euros.

V) Les maisons familiales rurales

Roland GRIMAULT

Directeur de l'Union nationale des maisons familiales rurales

Bonjour à tous.

Notre réseau rassemble plus de 430 maisons familiales rurales en métropole et en Outre-Mer. Des partenariats ont été conclus avec vingt pays. Ces établissements de formation professionnelle préparent à 300 qualifications des Ministères de l'Agriculture et de l'Education nationale dans l'artisanat, les métiers du commerce et les métiers de bouche... Chaque maison familiale est un lieu de vie comportant une équipe de vingt à quarante personnes, un internat et des salles de classe. Elles accueillent 150 à 350 jeunes à partir de la Quatrième et préparent au brevet des collèges de série Pro, aux CAP, aux bacs Pro, à des BTS et des licences professionnelles, avec le soutien financier de Ministères ou par le biais de l'apprentissage.

Les parents d'élèves de Quatrième ou Troisième prennent souvent contact avec les maisons familiales, car leur enfant souhaite un autre choix que le collège. D'autres jeunes y viennent dans le cadre de l'alternance. L'entretien avec le directeur et un moniteur est centré sur la motivation du jeune, mais également sur la relation de la famille à l'école et la vision des parents sur l'entrée de l'enfant dans le secteur de la formation professionnelle. Lors des journées « portes ouvertes », des jeunes et des parents assurent la visite de la maison familiale. Lors de l'inscription, le rôle de l'association familiale de parents détenant la pleine gestion de la maison familiale est présenté aux familles.

Tous les parents se voient demander de s'engager dans les aspects concrets de la formation de leur enfant, notamment leur mode d'hébergement. En fonction des cycles de formation, ils peuvent être sollicités pour les études d'alternance réalisées par le jeune dans le cadre du stage. En Quatrième ou Troisième, par exemple, le jeune se voit demander de raconter son lieu de vie et l'histoire de sa famille. Les parents sont mis à

contribution, puisqu'ils sont interrogés par leur enfant. Dans le cadre d'études professionnelles très techniques, le jeune est valorisé s'il peut expliquer aux parents le fonctionnement de son entreprise d'accueil, les compétences qu'il y partage et sa vie à la maison familiale rurale. Le jeune est perçu autrement qu'au travers de ses résultats scolaires. Le dialogue avec les parents est totalement enrichi. Le contact de la maison familiale avec les parents se concrétise par des rencontres individuelles, des temps collectifs et des échanges téléphoniques. Des visites peuvent être organisées à domicile s'ils le souhaitent.

La vie en internat, qui concerne 85 % des jeunes, revêt une grande importance pédagogique. Les jeunes sont impliqués dans des services comme le rangement de la chambre ou le nettoyage des salles de classe par roulement. Les jeunes doivent se sentir responsables. Le dialogue avec le tuteur au cours des stages y contribue, car le jeune est considéré comme faisant partie de l'équipe de travail. Il en résulte une évolution des comportements des jeunes à la maison et de leur regard sur leurs parents.

Enfin, les familles sont associées aux groupes de travail organisés durant l'année. Ceux-ci portent notamment sur des questions telles que l'utilisation des téléphones portables, les écrans ou le dispositif Erasmus Plus, mais aussi sur les critères de la qualité au sein de la maison familiale ou la gestion de la responsabilité sociétale des organisations (RSO). Les parents ayant participé à ces groupes de travail sont souvent sollicités pour intégrer le Conseil d'administration à l'issue de l'Assemblée générale. Ils prennent pleinement part à la gestion de la maison familiale et aux décisions stratégiques sur son avenir et ses choix éducatifs. Certains parents, particulièrement impliqués, ont même évolué vers la présidence d'une maison familiale, d'une fédération départementale ou régionale, voire la présidence du Conseil d'administration de l'Union nationale.

En conclusion, nous ne constatons pas de crise de l'engagement chez les parents, même si chacun ne s'engage pas pour les mêmes raisons. Dans le passé, cet engagement portait sur une cause telle que la contribution au développement du territoire. Aujourd'hui, les parents veulent surtout rendre service. Nous devons leur permettre de se sentir immédiatement utiles et valorisés dans l'association.

Clôture

Rémy GUILLEUX

Administrateur à l'UNAF

Au cours de cette journée, Philippe MEIRIEU nous a montré combien l'alliance entre les familles et l'école est à revivifier. Nous avons mis l'accent sur la considération, l'apport des différents acteurs, les notions de confiance et de coéducation. C'est l'action sur le terrain et la mobilisation de chacun qui permet progressivement de tisser le lien entre les parents et l'école. Emmanuel Kant soulignait que l'homme ne peut devenir vraiment homme que par l'éducation. Nous sommes tous concernés. Ce temps de réflexion partagé nous montre qu'il est possible de s'engager sur le territoire.

Je réitère mes remerciements à l'UDAF de la Haute-Marne pour sa présentation du film, qui constitue une action très concrète de terrain ainsi qu'à toute l'équipe qui a organisé cette journée.

Document rédigé par la société Ubiqus – Tél : 01.44.14.15.16 – <http://www.ubiquis.fr> – infofrance@ubiquis.com







Colloque UNAF

Relations famille-école :
Etat des lieux en France et à l'étranger

Paris, 16 avril 2019



OCDE

- **Officiellement:** La mission de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) est de promouvoir les politiques qui **amélioreront le bien-être économique et social partout dans le monde.**
- **Mais, l'OCDE** est surtout une **grande machine à produire des statistiques**, des analyses et des conseils. Grâce à ces données, les gouvernements des pays membres peuvent comparer leurs expériences en matière d'action publique.



Source des données

- **Données administratives provenant des ministères et des offices statistiques (ex. Regard sur l'Éducation)**
- **Données d'enquête**
 - **PISA: Évaluation des connaissances et des compétences** des élèves de **15 ans**, menée tous les 3 ans dans plus de 70 pays participants
 - Chaque élève répond à des **épreuves informatisées** d'une durée totale de **2 heures** (questions à choix multiple et questions ouvertes)
 - Les élèves répondent également à un **questionnaire sur eux-mêmes, leur milieu familial, leur établissement d'enseignement et leurs expériences** concernant leur établissement et leur apprentissage
 - Les **parents** remplissent un questionnaire sur leurs **activités avec leur enfant**
 - Les **chefs d'établissement** remplissent un questionnaire **sur leur système scolaire** et de l'environnement d'apprentissage dans leur établissement
 - **TALIS: Enquête auprès des enseignants et des chefs d'établissement du premier cycle du secondaire**, menée tous les 5 ans dans 48 pays et économies participants
 - Les **enseignants et chefs d'établissement** remplissent des **questionnaires** distincts, portant sur leurs **conditions de travail et l'environnement d'apprentissage dans leur établissement**



I. Cadre légal dans la relation École - Famille



Certains gouvernements requièrent l'implication des parents d'élèves dans la gouvernance des établissements scolaires

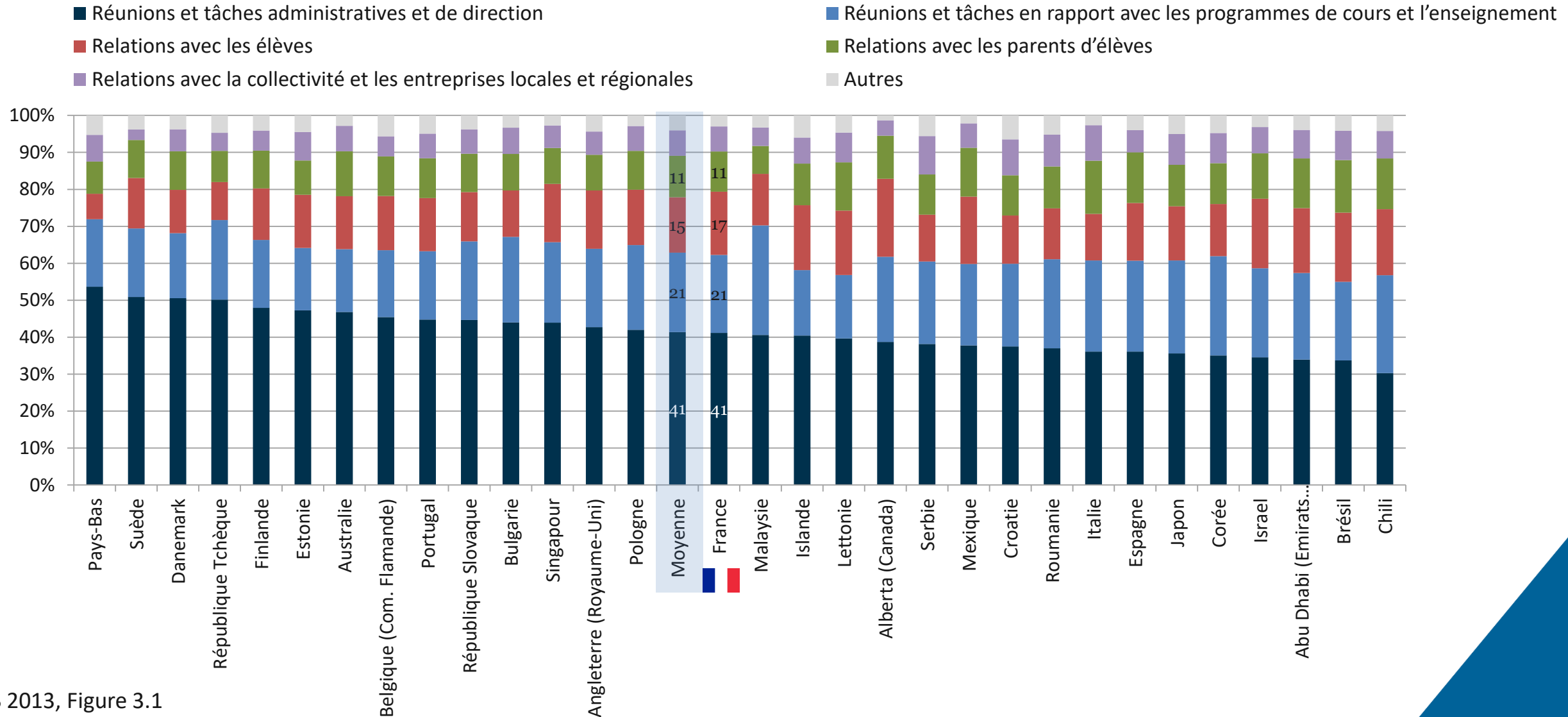
- **La participation des parents au conseil de direction des établissements est requise :**
 - Dans 18 pays de l'OCDE sur 30 (*dont la France*) pour les établissements publics
 - Dans 13 pays sur 23 pour les établissements privés subventionnés par l'État
 - Dans 6 pays sur 19 pour les établissements privés indépendants
- **Les associations de parents d'élèves:**
 - Doivent **obligatoirement être consultées** pour le choix de grandes orientations de l'action publique dans 10 pays de l'OCDE sur 26 (*dont la France*)
 - **Conseillent** le gouvernement de manière informelle dans 24 pays sur 27 (*dont la France*)
 - Ne jouent **aucun rôle officiel ni informel** auprès du gouvernement dans 2 pays



II. Relation de l'école vers les parents

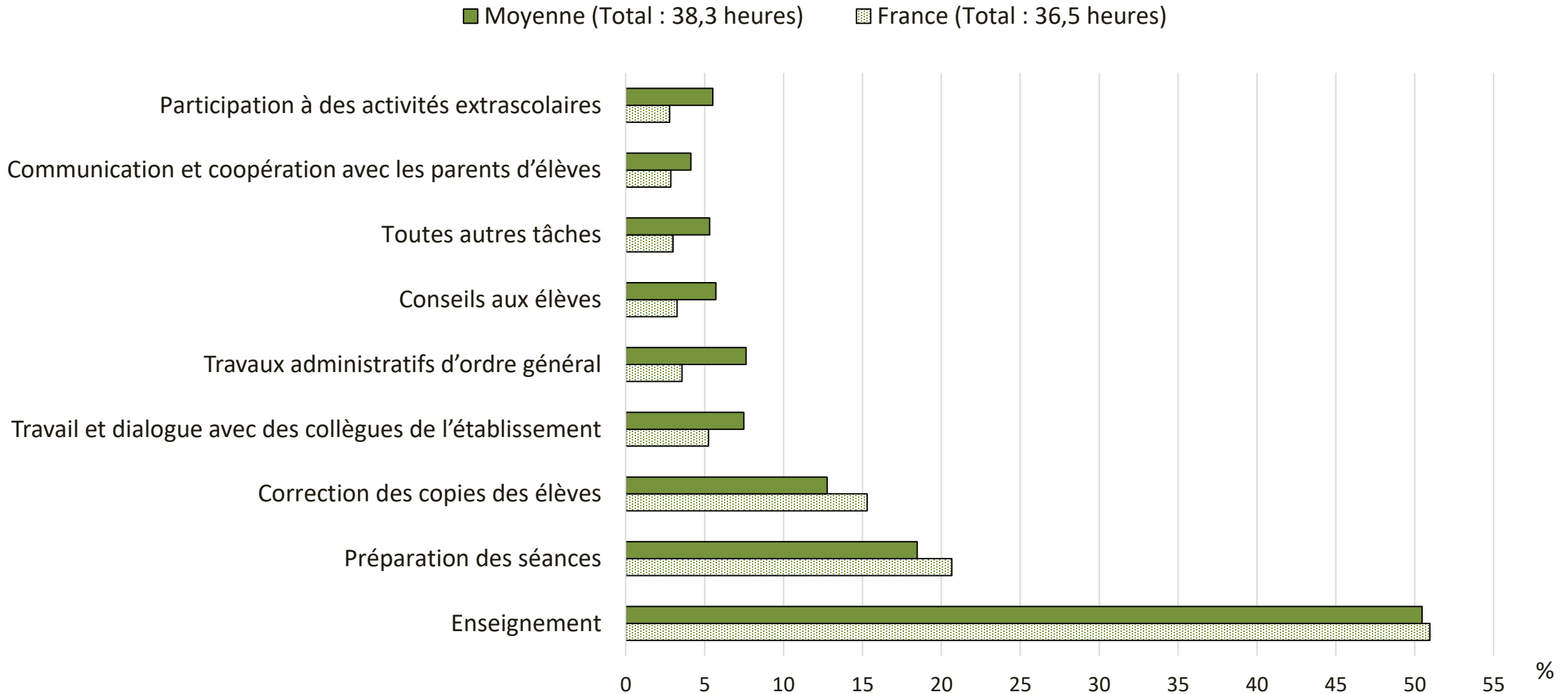


Part moyenne de temps que les chefs d'établissement du collège déclarent consacrer aux activités suivantes



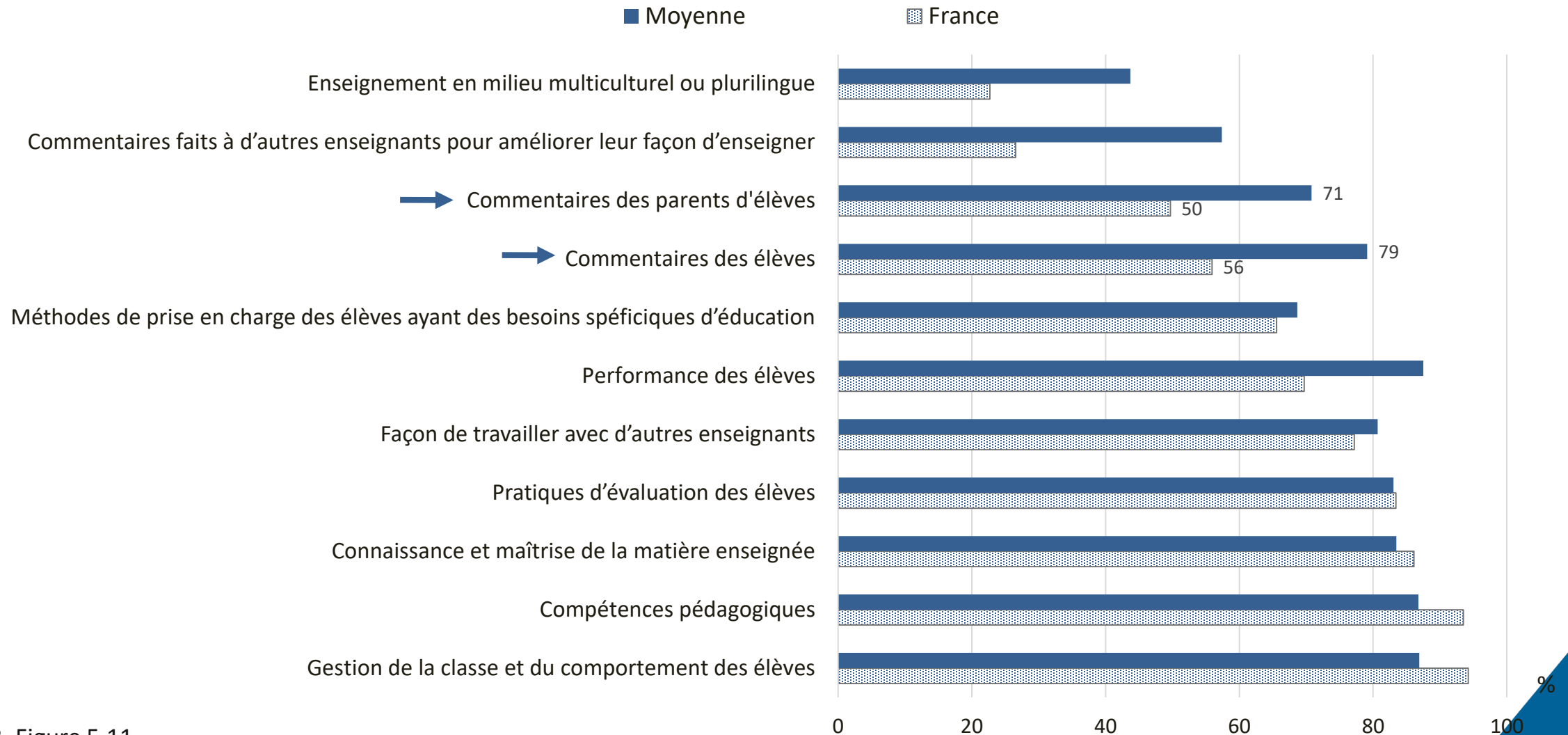


Part moyenne du temps que les enseignants du collège déclarent consacrer aux activités suivantes



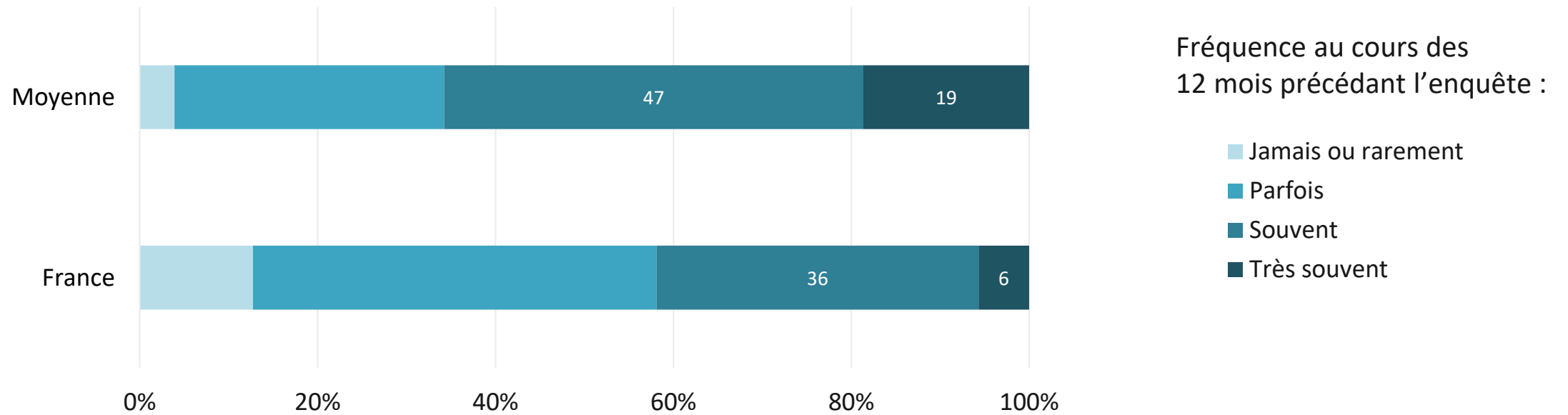


Pourcentage d'enseignants du collège déclarant que les aspects suivants revêtent une importance «modérée» ou «forte» dans les commentaires qu'ils reçoivent





Pourcentage de chefs d'établissement qui déclarent avoir donné aux parents d'élèves des informations sur la performance de l'établissement et de ses élèves au cours des 12 mois précédant l'enquête

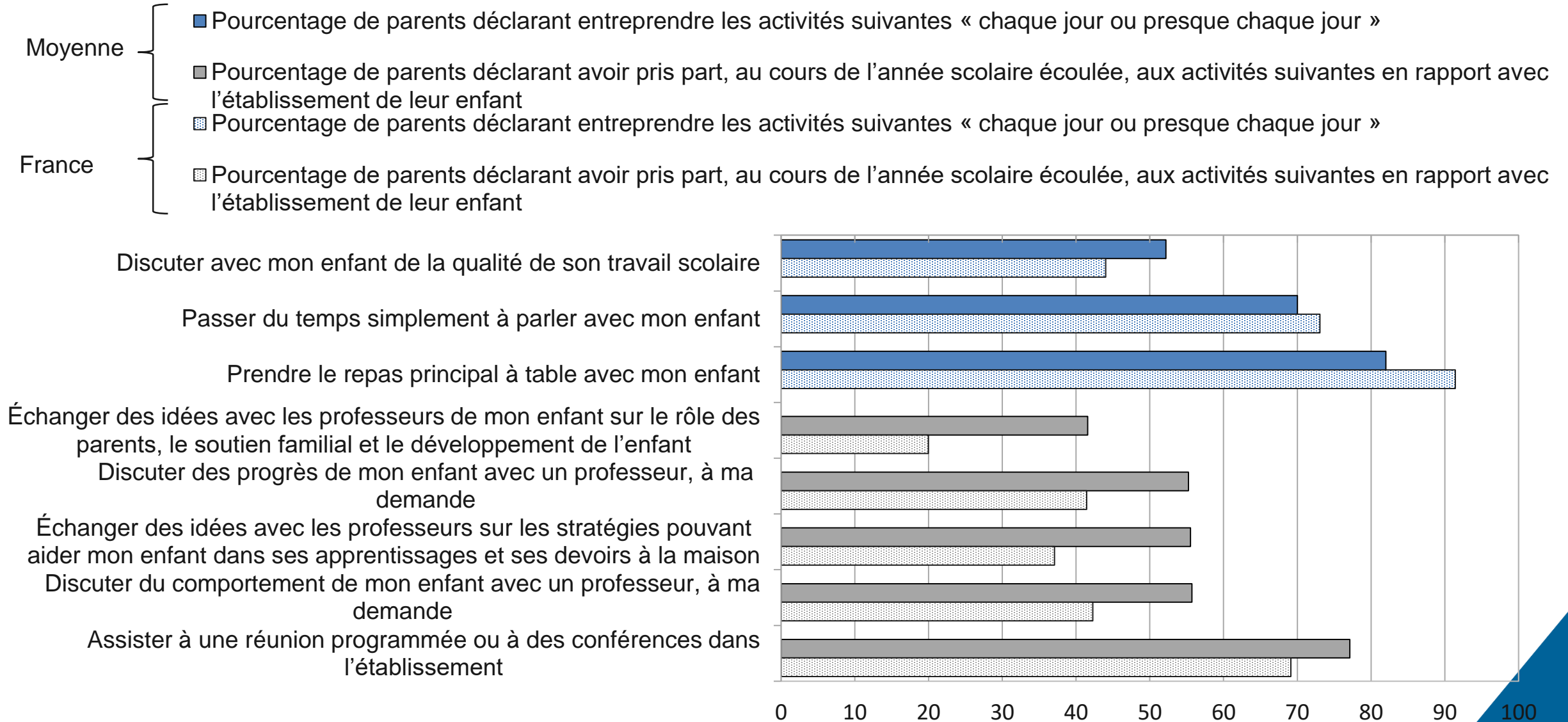




III. Relation des parents vers leur enfant et son établissement



Activités des parents avec leur enfant et dans son établissement

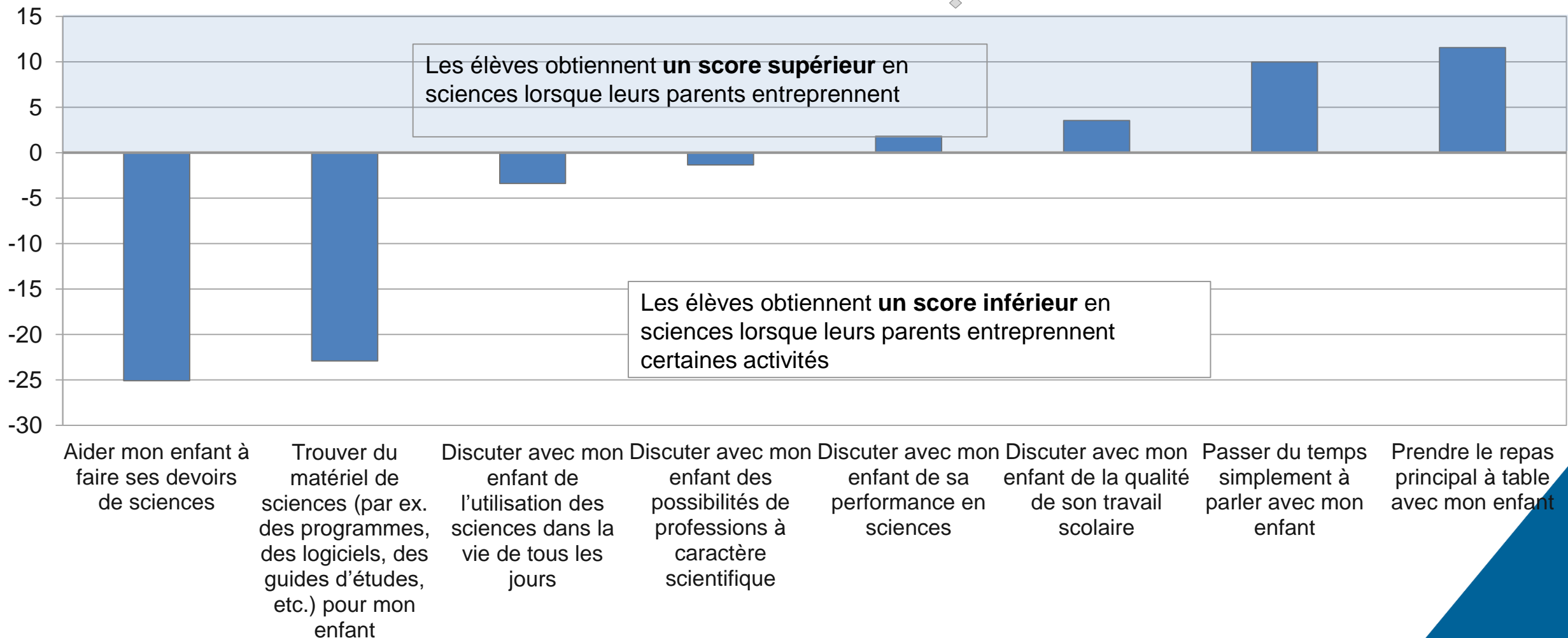




Activités des parents et performance des élèves en sciences

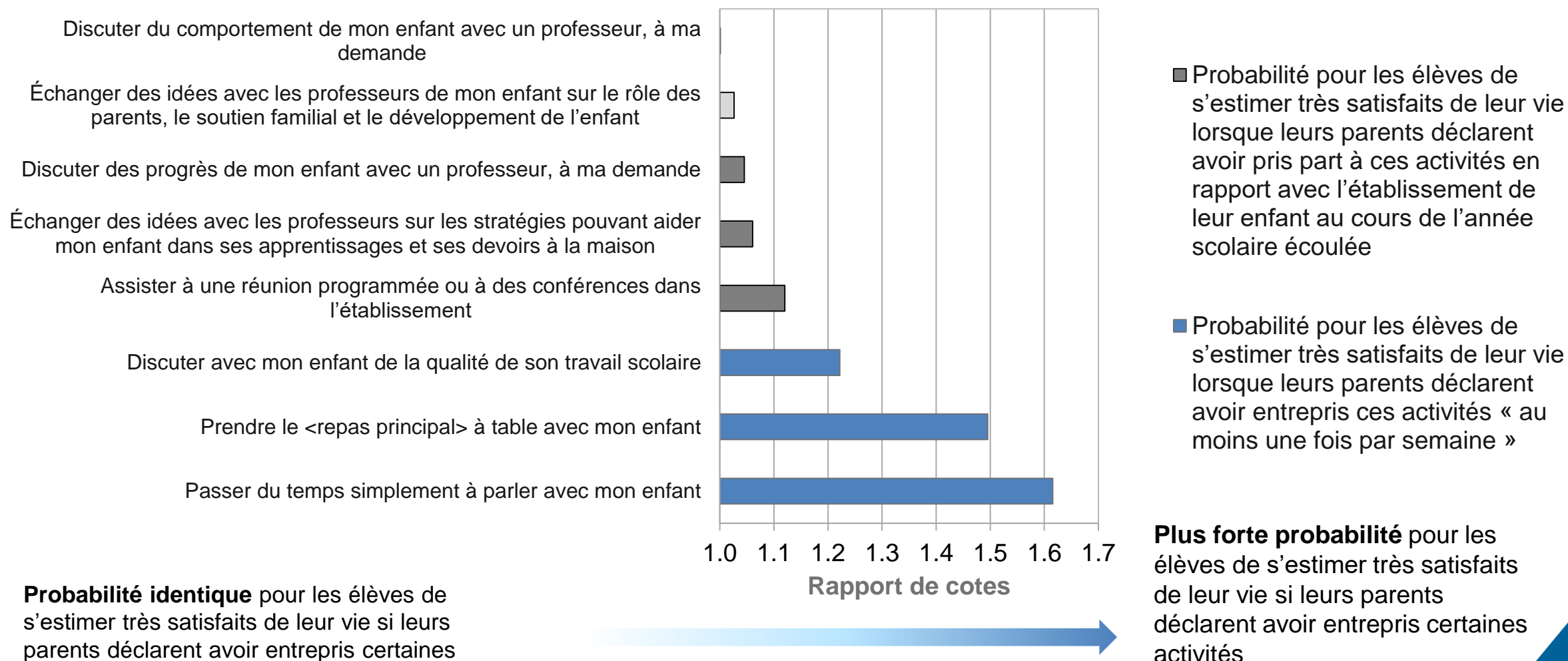
Différence de score

Différence de performance en sciences entre les élèves dont les parents entreprennent certaines activités au moins une fois par semaine et ceux dont les parents entreprennent ce type d'activités moins fréquemment





Activités des parents et satisfaction des élèves à l'égard de la vie



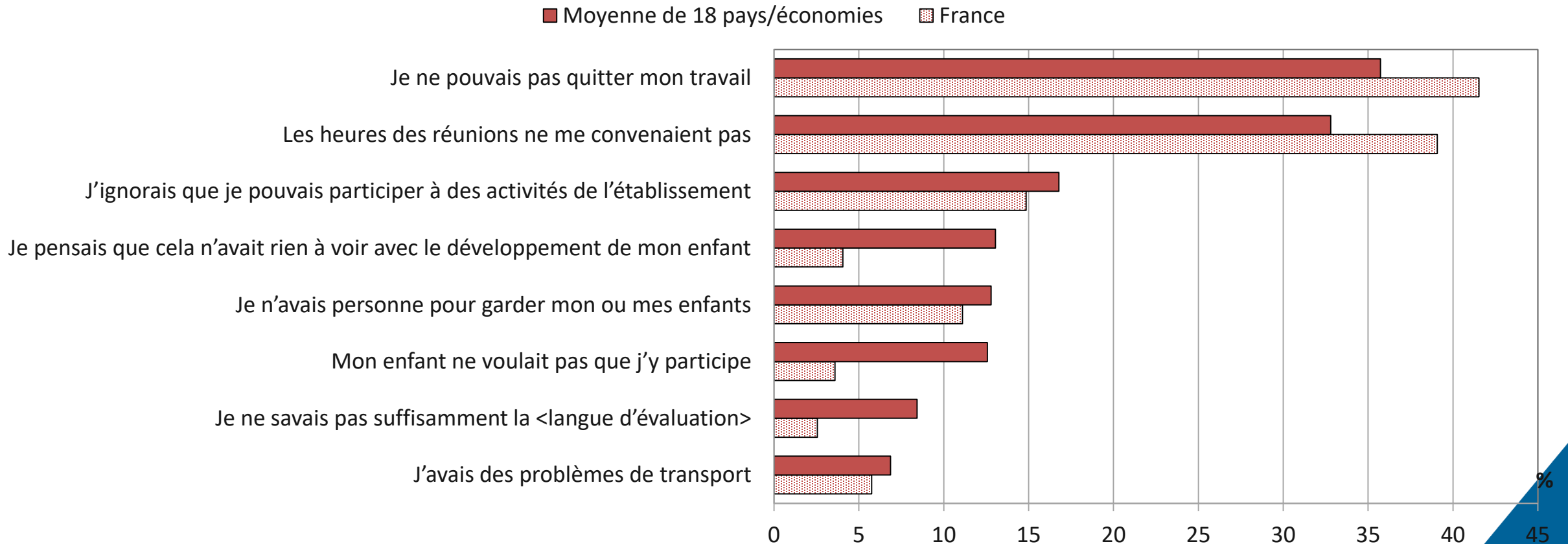


IV. Obstacles potentiels dans la relation école-parents



Obstacles à la participation des parents aux activités scolaires de leur enfant

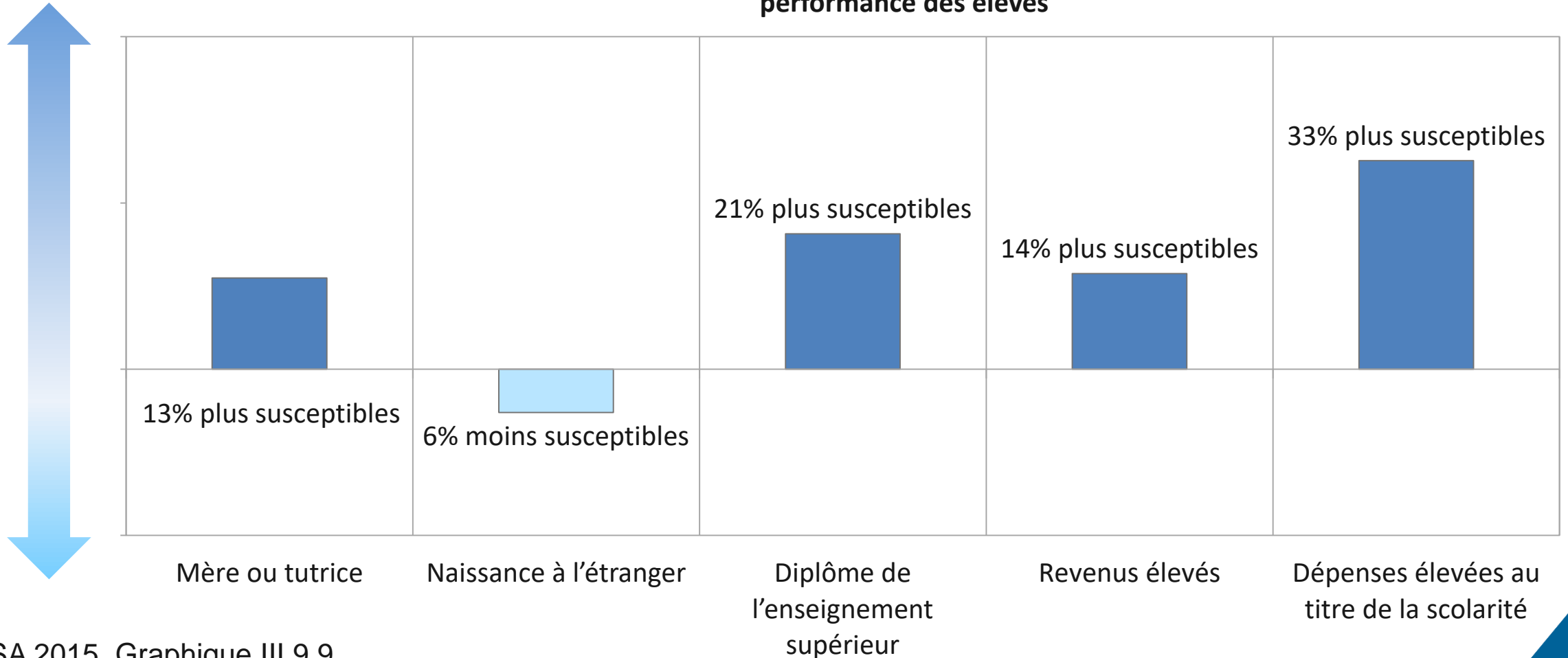
Pourcentage de parents se disant d'accord ou tout à fait d'accord avec le fait qu'il leur a été difficile de participer aux activités scolaires de leur enfant au cours de l'année scolaire écoulée en raison des facteurs suivants





Initiative des parents de discuter avec le professeur de leur enfant, selon leur statut socio-économique, leur sexe et leur statut au regard de l'immigration

Les parents sont... **Probabilité pour les parents de discuter, à leur demande, des progrès de leur enfant avec son professeur, selon les caractéristiques des parents/tuteurs (moyenne de 18 pays/économies), après contrôle de la performance des élèves**





Conclusion



Conclusion

- La France se situe dans la moyenne du temps dédié dans les relations parents-professeurs / chefs d'établissements.
- La coopération parents-école et les activités des parents avec leur enfant ont un impact important sur la réussite académique de l'élève mais aussi sur son bien-être.
- Afin de faciliter cette coopération, il est important de renforcer le dialogue entre parents et établissement sur les objectifs d'apprentissage, les évaluations, les aptitudes et difficultés des enfants.